

## Compte de résultat

	du 03/06/22 au 31/12/22 7 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
<b>PRODUITS</b>				
Autres produits	0,71		0,71	
<b>Total</b>	<b>0,71</b>		<b>0,71</b>	
<b>CONSOMMATION M/SES &amp; MAT</b>				
Autres achats & charges externes	142 930,84		142 930,84	
<b>Total</b>	<b>142 930,84</b>		<b>142 930,84</b>	
<b>MARGE SUR M/SES &amp; MAT</b>	<b>-142 930,13</b>		<b>-142 930,13</b>	
<b>CHARGES</b>				
Impôts, taxes et vers. assim.	1 454,37		1 454,37	
Amortissements et provisions	27 960,42		27 960,42	
<b>Total</b>	<b>29 414,79</b>		<b>29 414,79</b>	
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>-172 344,92</b>		<b>-172 344,92</b>	
Produits financiers	63,31		63,31	
<b>Résultat financier</b>	<b>63,31</b>		<b>63,31</b>	
<b>RESULTAT COURANT</b>	<b>-172 281,61</b>		<b>-172 281,61</b>	
Résultat exceptionnel				
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>	<b>-172 281,61</b>		<b>-172 281,61</b>	

## Détail du compte de résultat

	du 03/06/22 au 31/12/22 7 mois	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
<b>PRODUITS</b>			
PRODUITS DIVERS GESTION COURANTE	0,71		
<b>Autres produits</b>	<b>0,71</b>	<b>0,71</b>	
<b>Total</b>	<b>0,71</b>	<b>0,71</b>	
<b>CONSOMMATION M/SES &amp; MAT</b>			
ACHATS ENERGIE (ELECTRICITE, GAZ)	1 317,63		
ACHATS DE PETIT ÉQUIPEMENT	3 650,21		
PRIMES D'ASSURANCE	853,97		
HONORAIRES	72 387,30		
FRAIS D'ACTES ET CONTENTIEUX	64 467,11		
TRANSPORTS SUR ACHATS	9,15		
FRAIS DE TÉLÉCOMMUNICATION	123,15		
PRESTATIONS DE SERVICES BANCAIRES	122,32		
<b>Autres achats &amp; charges externes</b>	<b>142 930,84</b>	<b>142 930,84</b>	
<b>Total</b>	<b>142 930,84</b>	<b>142 930,84</b>	
<b>MARGE SUR M/SES &amp; MAT</b>	<b>-142 930,13</b>	<b>-142 930,13</b>	
<b>CHARGES</b>			
TAXES FONCIÈRES	1 454,37		
<b>Impôts, taxes et vers. assim.</b>	<b>1 454,37</b>	<b>1 454,37</b>	
DOT. AMORT. S/IMMOBIL. CORPOREL.	27 960,42		
<b>Amortissements et provisions</b>	<b>27 960,42</b>	<b>27 960,42</b>	
<b>Total</b>	<b>29 414,79</b>	<b>29 414,79</b>	
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>-172 344,92</b>	<b>-172 344,92</b>	
REVENUS DES AUTRES CRÉANCES	63,31		
<b>Produits financiers</b>	<b>63,31</b>	<b>63,31</b>	
<b>Résultat financier</b>	<b>63,31</b>	<b>63,31</b>	
<b>RESULTAT COURANT</b>	<b>-172 281,61</b>	<b>-172 281,61</b>	
<b>Résultat exceptionnel</b>			
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>	<b>-172 281,61</b>	<b>-172 281,61</b>	

## Soldes intermédiaires de gestion

	du 03/06/22 au 31/12/22 7 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
<b>MARGE COMMERCIALE</b>				
<b>MARGE DE PRODUCTION</b>				
<b>CHIFFRE D'AFFAIRES H.T</b>				
<b>MARGE BRUTE GLOBALE</b>				
Autres achats et charges externes	142 931		142 931	
<b>VALEUR AJOUTEE</b>	<b>-142 931</b>		<b>-142 931</b>	
Impôts, taxes et verst assimilés	1 454		1 454	
<b>EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION</b>	<b>-144 385</b>		<b>-144 385</b>	
Autres produits	1		1	
Dot. amortissements et provisions	27 960		27 960	
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>-172 345</b>		<b>-172 345</b>	
Produits financiers	63		63	
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS</b>	<b>-172 282</b>		<b>-172 282</b>	
Résultat exceptionnel				
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>	<b>-172 282</b>		<b>-172 282</b>	

## Compte de résultat

	du 03/06/22 au 31/12/22 7 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
<b>PRODUITS</b>				
Autres produits	0,71		0,71	
<b>Total</b>	<b>0,71</b>		<b>0,71</b>	
<b>CONSOMMATION M/SES &amp; MAT</b>				
Autres achats & charges externes	142 930,84		142 930,84	
<b>Total</b>	<b>142 930,84</b>		<b>142 930,84</b>	
<b>MARGE SUR M/SES &amp; MAT</b>	<b>-142 930,13</b>		<b>-142 930,13</b>	
<b>CHARGES</b>				
Impôts, taxes et vers. assim.	1 454,37		1 454,37	
Amortissements et provisions	27 960,42		27 960,42	
<b>Total</b>	<b>29 414,79</b>		<b>29 414,79</b>	
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>-172 344,92</b>		<b>-172 344,92</b>	
Produits financiers	63,31		63,31	
<b>Résultat financier</b>	<b>63,31</b>		<b>63,31</b>	
<b>RESULTAT COURANT</b>	<b>-172 281,61</b>		<b>-172 281,61</b>	
Résultat exceptionnel				
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>	<b>-172 281,61</b>		<b>-172 281,61</b>	

## Détail du compte de résultat

	du 03/06/22 au 31/12/22 7 mois	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
<b>PRODUITS</b>			
PRODUITS DIVERS GESTION COURANTE	0,71		
<b>Autres produits</b>	<b>0,71</b>	<b>0,71</b>	
<b>Total</b>	<b>0,71</b>	<b>0,71</b>	
<b>CONSOMMATION M/SES &amp; MAT</b>			
ACHATS ENERGIE (ELECTRICITE, GAZ)	1 317,63		
ACHATS DE PETIT ÉQUIPEMENT	3 650,21		
PRIMES D'ASSURANCE	853,97		
HONORAIRES	72 387,30		
FRAIS D'ACTES ET CONTENTIEUX	64 467,11		
TRANSPORTS SUR ACHATS	9,15		
FRAIS DE TÉLÉCOMMUNICATION	123,15		
PRESTATIONS DE SERVICES BANCAIRES	122,32		
<b>Autres achats &amp; charges externes</b>	<b>142 930,84</b>	<b>142 930,84</b>	
<b>Total</b>	<b>142 930,84</b>	<b>142 930,84</b>	
<b>MARGE SUR M/SES &amp; MAT</b>	<b>-142 930,13</b>	<b>-142 930,13</b>	
<b>CHARGES</b>			
TAXES FONCIÈRES	1 454,37		
<b>Impôts, taxes et vers. assim.</b>	<b>1 454,37</b>	<b>1 454,37</b>	
DOT. AMORT. S/IMMOBIL. CORPOREL.	27 960,42		
<b>Amortissements et provisions</b>	<b>27 960,42</b>	<b>27 960,42</b>	
<b>Total</b>	<b>29 414,79</b>	<b>29 414,79</b>	
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>-172 344,92</b>	<b>-172 344,92</b>	
REVENUS DES AUTRES CRÉANCES	63,31		
<b>Produits financiers</b>	<b>63,31</b>	<b>63,31</b>	
<b>Résultat financier</b>	<b>63,31</b>	<b>63,31</b>	
<b>RESULTAT COURANT</b>	<b>-172 281,61</b>	<b>-172 281,61</b>	
<b>Résultat exceptionnel</b>			
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>	<b>-172 281,61</b>	<b>-172 281,61</b>	

## Soldes intermédiaires de gestion

	du 03/06/22 au 31/12/22 7 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
<b>MARGE COMMERCIALE</b>				
<b>MARGE DE PRODUCTION</b>				
<b>CHIFFRE D'AFFAIRES H.T</b>				
<b>MARGE BRUTE GLOBALE</b>				
Autres achats et charges externes	142 931		142 931	
<b>VALEUR AJOUTEE</b>	<b>-142 931</b>		<b>-142 931</b>	
Impôts, taxes et verst assimilés	1 454		1 454	
<b>EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION</b>	<b>-144 385</b>		<b>-144 385</b>	
Autres produits	1		1	
Dot. amortissements et provisions	27 960		27 960	
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>-172 345</b>		<b>-172 345</b>	
Produits financiers	63		63	
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS</b>	<b>-172 282</b>		<b>-172 282</b>	
Résultat exceptionnel				
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>	<b>-172 282</b>		<b>-172 282</b>	

## SAS 20 BOULEVARD FOCH

Société par actions simplifiée

Siège Social : 20 boulevard Foch - 21200 BEAUNE

COMPTES ANNUELS  
ARRETES AU 31/12/2022

DocuSigned by:  
  
3E6719DE0CE94FC...

## SOMMAIRE GENERAL

<b>ATTESTATION DE L'EXPERT COMPTABLE</b>	<b>1</b>
<b>1. ETATS DE SYNTHESE</b>	<b>2</b>
Bilan	3
Détail du bilan	5
Compte de résultat	7
Détail du compte de résultat	8
Soldes intermédiaires de gestion	9
<b>2. ANNEXE</b>	<b>10</b>
<b>3. INFORMATIONS DETAILLEES</b>	<b>18</b>
Liste des immobilisations	19
<b>4. ETATS FISCAUX</b>	<b>20</b>

**ATTESTATION DE L'EXPERT COMPTABLE**

## MISSION DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Conformément à nos accords, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de la société SAS 20 BOULEVARD FOCH relatifs à l'exercice du 03/06/2022 au 31/12/2022.

Les comptes annuels ci-joints, qui comportent 40 pages, se caractérisent par les données suivantes :

	Montants en euros
<b>Total bilan</b>	<b>1 174 662</b>
<b>Chiffre d'affaires</b>	
<b>Résultat net comptable (Perte)</b>	<b>-172 282</b>

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables applicable à la mission de présentation de comptes qui constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Fait à DIJON,

Jérôme BURRIER  
Expert Comptable

## **ETATS DE SYNTHESE**

**Bilan**

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/22
<b>ACTIF</b>			
<i>Immobilisations incorporelles</i>			
<i>Immobilisations corporelles</i>			
Terrains	98 182		98 182
Constructions	981 818	26 945	954 873
Autres immobilisations corporelles	13 083	1 015	12 068
<i>Immobilisations financières</i>			
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>1 093 083</b>	<b>27 960</b>	<b>1 065 122</b>
<i>Stocks</i>			
<i>Créances</i>			
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	13 358		13 358
Autres créances	4 817		4 817
<i>Divers</i>			
Avances et acomptes versés sur commandes	1 408		1 408
Disponibilités	89 245		89 245
Charges constatées d'avance	712		712
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT</b>	<b>109 540</b>		<b>109 540</b>
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>			
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>1 202 622</b>	<b>27 960</b>	<b>1 174 662</b>

**Bilan**

	Net au 31/12/22
<b>PASSIF</b>	
Capital social ou individuel	1 000
Résultat de l'exercice	-172 282
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>	<b>-171 282</b>
<b>TOTAL AUTRES FONDS PROPRES</b>	
<b>TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	
Emprunts et dettes financières diverses – Associés	1 339 095
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 849
Dettes fiscales et sociales	
<b>TOTAL DETTES</b>	<b>1 345 944</b>
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>1 174 662</b>

## Détail du bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/22
<b>ACTIF</b>			
<i>Immobilisations incorporelles</i>			
<i>Immobilisations corporelles</i>			
TERRAINS	98 181,82		98 181,82
<b>Terrains</b>	<b>98 181,82</b>		<b>98 181,82</b>
BATIMENTS	981 818,18		981 818,18
AMORTIS. CONSTRUCTIONS		26 945,45	-26 945,45
<b>Constructions</b>	<b>981 818,18</b>	<b>26 945,45</b>	<b>954 872,73</b>
MOBILIER	13 082,50		13 082,50
AMORTIS. MOBILIER		1 014,97	-1 014,97
<b>Autres immobilisations corporelles</b>	<b>13 082,50</b>	<b>1 014,97</b>	<b>12 067,53</b>
<i>Immobilisations financières</i>			
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>1 093 082,50</b>	<b>27 960,42</b>	<b>1 065 122,08</b>
<i>Stocks</i>			
<i>Créances</i>			
CRÉDIT DE TVA À REPORTER	12 225,00		12 225,00
TVA SUR FACTURES NON PARVENUES	1 133,33		1 133,33
<b>Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires</b>	<b>13 358,33</b>		<b>13 358,33</b>
NOTAIRES LEGATIS BEAUNE	4 817,02		4 817,02
<b>Autres créances</b>	<b>4 817,02</b>		<b>4 817,02</b>
<i>Divers</i>			
FOURNISSEURS – ACOMPTES S/COMMANDES	1 408,00		1 408,00
<b>Avances et acomptes versés sur commandes</b>	<b>1 408,00</b>		<b>1 408,00</b>
BANQUE	88 938,23		88 938,23
BANQUE – INTÉRÊTS COURUS À RECEVOIR	306,70		306,70
<b>Disponibilités</b>	<b>89 244,93</b>		<b>89 244,93</b>
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	711,63		711,63
<b>Charges constatées d'avance</b>	<b>711,63</b>		<b>711,63</b>
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT</b>	<b>109 539,91</b>		<b>109 539,91</b>
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>			
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>1 202 622,41</b>	<b>27 960,42</b>	<b>1 174 661,99</b>

## Détail du bilan

	Net au 31/12/22
<b>PASSIF</b>	
CAPITAL SOUSCRIT-APPELÉ, VERSÉ	1 000,00
<b>Capital social ou individuel</b>	<b>1 000,00</b>
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>-172 281,61</b>
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>	<b>-171 281,61</b>
<b>TOTAL AUTRES FONDS PROPRES</b>	
<b>TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	
<b>Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits</b>	
C/C OENOPHILE CAPITAL PARTNERS LLC	1 339 094,62
<b>Emprunts et dettes financières diverses – Associés</b>	<b>1 339 094,62</b>
FOURNISSEURS	48,98
FOURNISSEURS – FACT. NON PARVENUES	6 800,00
<b>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</b>	<b>6 848,98</b>
<b>Dettes fiscales et sociales</b>	
<b>TOTAL DETTES</b>	<b>1 345 943,60</b>
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>1 174 661,99</b>

## Compte de résultat

	du 03/06/22 au 31/12/22 7 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
<b>PRODUITS</b>				
Autres produits	0,71		0,71	
<b>Total</b>	<b>0,71</b>		<b>0,71</b>	
<b>CONSOMMATION M/SES &amp; MAT</b>				
Autres achats & charges externes	142 930,84		142 930,84	
<b>Total</b>	<b>142 930,84</b>		<b>142 930,84</b>	
<b>MARGE SUR M/SES &amp; MAT</b>	<b>-142 930,13</b>		<b>-142 930,13</b>	
<b>CHARGES</b>				
Impôts, taxes et vers. assim.	1 454,37		1 454,37	
Amortissements et provisions	27 960,42		27 960,42	
<b>Total</b>	<b>29 414,79</b>		<b>29 414,79</b>	
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>-172 344,92</b>		<b>-172 344,92</b>	
Produits financiers	63,31		63,31	
<b>Résultat financier</b>	<b>63,31</b>		<b>63,31</b>	
<b>RESULTAT COURANT</b>	<b>-172 281,61</b>		<b>-172 281,61</b>	
Résultat exceptionnel				
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>	<b>-172 281,61</b>		<b>-172 281,61</b>	

## Détail du compte de résultat

	du 03/06/22 au 31/12/22 7 mois	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
<b>PRODUITS</b>			
PRODUITS DIVERS GESTION COURANTE	0,71		
<b>Autres produits</b>	<b>0,71</b>	<b>0,71</b>	
<b>Total</b>	<b>0,71</b>	<b>0,71</b>	
<b>CONSOMMATION M/SES &amp; MAT</b>			
ACHATS ENERGIE (ELECTRICITE, GAZ)	1 317,63		
ACHATS DE PETIT ÉQUIPEMENT	3 650,21		
PRIMES D'ASSURANCE	853,97		
HONORAIRES	72 387,30		
FRAIS D'ACTES ET CONTENTIEUX	64 467,11		
TRANSPORTS SUR ACHATS	9,15		
FRAIS DE TÉLÉCOMMUNICATION	123,15		
PRESTATIONS DE SERVICES BANCAIRES	122,32		
<b>Autres achats &amp; charges externes</b>	<b>142 930,84</b>	<b>142 930,84</b>	
<b>Total</b>	<b>142 930,84</b>	<b>142 930,84</b>	
<b>MARGE SUR M/SES &amp; MAT</b>	<b>-142 930,13</b>	<b>-142 930,13</b>	
<b>CHARGES</b>			
TAXES FONCIÈRES	1 454,37		
<b>Impôts, taxes et vers. assim.</b>	<b>1 454,37</b>	<b>1 454,37</b>	
DOT. AMORT. S/IMMOBIL. CORPOREL.	27 960,42		
<b>Amortissements et provisions</b>	<b>27 960,42</b>	<b>27 960,42</b>	
<b>Total</b>	<b>29 414,79</b>	<b>29 414,79</b>	
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>-172 344,92</b>	<b>-172 344,92</b>	
REVENUS DES AUTRES CRÉANCES	63,31		
<b>Produits financiers</b>	<b>63,31</b>	<b>63,31</b>	
<b>Résultat financier</b>	<b>63,31</b>	<b>63,31</b>	
<b>RESULTAT COURANT</b>	<b>-172 281,61</b>	<b>-172 281,61</b>	
<b>Résultat exceptionnel</b>			
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>	<b>-172 281,61</b>	<b>-172 281,61</b>	

## Soldes intermédiaires de gestion

	du 03/06/22 au 31/12/22 7 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
<b>MARGE COMMERCIALE</b>				
<b>MARGE DE PRODUCTION</b>				
<b>CHIFFRE D'AFFAIRES H.T</b>				
<b>MARGE BRUTE GLOBALE</b>				
Autres achats et charges externes	142 931		142 931	
<b>VALEUR AJOUTEE</b>	<b>-142 931</b>		<b>-142 931</b>	
Impôts, taxes et verst assimilés	1 454		1 454	
<b>EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION</b>	<b>-144 385</b>		<b>-144 385</b>	
Autres produits	1		1	
Dot. amortissements et provisions	27 960		27 960	
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>-172 345</b>		<b>-172 345</b>	
Produits financiers	63		63	
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS</b>	<b>-172 282</b>		<b>-172 282</b>	
Résultat exceptionnel				
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>	<b>-172 282</b>		<b>-172 282</b>	

## **ANNEXE**

## Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS 20 BOULEVARD FOCH

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2022, dont le total est de 1 174 662 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 172 282 euros.

L'exercice a une durée de 7 mois, recouvrant la période du 03/06/2022 au 31/12/2022.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 31/03/2023 par les dirigeants de l'entreprise.

### Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2022 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014, modifié par le règlement ANC n°2016-07 du 4 novembre 2016.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

### Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

#### Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- \* Constructions : 10 à 40 ans
- \* Matériel informatique : 3 ans
- \* Mobilier : 8 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

#### Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

## Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
– Frais d'établissement et de développement				
– Fonds commercial				
– Autres postes d'immobilisations incorporelles				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
– Terrains		98 182		98 182
– Constructions sur sol propre		981 818		981 818
– Constructions sur sol d'autrui				
– Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
– Installations techniques, matériel et outillage industriels				
– Installations générales, agencements aménagements divers				
– Matériel de transport				
– Matériel de bureau et informatique, mobilier		13 083		13 083
– Emballages récupérables et divers				
– Immobilisations corporelles en cours				
– Avances et acomptes				
<b>Immobilisations corporelles</b>		<b>1 093 083</b>		<b>1 093 083</b>
– Participations évaluées par mise en équivalence				
– Autres participations				
– Autres titres immobilisés				
– Prêts et autres immobilisations financières				
<b>Immobilisations financières</b>				
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>		<b>1 093 083</b>		<b>1 093 083</b>

## Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
<i>Ventilation des augmentations</i>				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		1 093 083		1 093 083
Apports				
Créations				
Réévaluations				
<b>Augmentations de l'exercice</b>		<b>1 093 083</b>		<b>1 093 083</b>
<i>Ventilation des diminutions</i>				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service				
<b>Diminutions de l'exercice</b>				

Amortissements des immobilisations

## Notes sur le bilan

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre		26 945		26 945
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier		1 015		1 015
- Emballages récupérables et divers				
<b>Immobilisations corporelles</b>		27 960		27 960
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>		27 960		27 960

## Notes sur le bilan

## Actif circulant

## Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 18 887 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
<i>Créances de l'actif immobilisé :</i>			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
<i>Créances de l'actif circulant :</i>			
Créances Clients et Comptes rattachés			
Autres	18 175	18 175	
Capital souscrit – appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	712	712	
<b>Total</b>	<b>18 887</b>	<b>18 887</b>	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

## Produits à recevoir

	Montant
<b>BANQUE – INTÉRÊTS COURUS À RECEVOIR</b>	<b>307</b>
<b>Total</b>	<b>307</b>

## Notes sur le bilan

### Capitaux propres

#### Composition du capital social

Capital social d'un montant de 1 000,00 euros décomposé en 1 000 titres d'une valeur nominale de 1,00 euros.

	Nombre	Valeur nominale
<b>Titres composant le capital social au début de l'exercice</b>		
<b>Titres émis pendant l'exercice</b>	<b>1 000</b>	<b>1,00</b>
<b>Titres remboursés pendant l'exercice</b>		
<b>Titres composant le capital social à la fin de l'exercice</b>	<b>1 000</b>	<b>1,00</b>

### Dettes

#### Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 1 345 944 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
<b>Emprunts obligataires convertibles (*)</b>				
<b>Autres emprunts obligataires (*)</b>				
<b>Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :</b>				
– à 1 an au maximum à l'origine				
– à plus de 1 an à l'origine				
<b>Emprunts et dettes financières divers (*) (**)</b>				
<b>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</b>	<b>6 849</b>	<b>6 849</b>		
<b>Dettes fiscales et sociales</b>				
<b>Dettes sur immobilisations et comptes rattachés</b>				
<b>Autres dettes (**)</b>	<b>1 339 095</b>	<b>1 339 095</b>		
<b>Produits constatés d'avance</b>				
<b>Total</b>	<b>1 345 944</b>	<b>1 345 944</b>		
<b>(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice</b>				
<b>(*) Emprunts remboursés sur l'exercice</b>				
<b>(**) Dont envers les associés</b>	<b>1 339 095</b>			

## Notes sur le bilan

### Charges à payer

	Montant
<b>FOURNISSEURS – FACT. NON PARVENUES</b>	<b>6 800</b>
<b>Total</b>	<b>6 800</b>

### Comptes de régularisation

#### Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
<b>CHARGES CONSTATÉES D AVANCE</b>	<b>712</b>		
<b>Total</b>	<b>712</b>		

## **INFORMATIONS DETAILLEES**

## Liste des immobilisations

Code	Désignation	Date acq.	M	T	Valeur achat	Cumul antérieur	Dot. exercice	Cumul	VNC
<b>211000 TERRAINS</b>									
0000000008	TERRAIN 10%	03/06/22		N	98 181,82				98 181,82
<b>Total du compte 211000</b>					<b>98 181,82</b>				<b>98 181,82</b>
<b>213100 BATIMENTS</b>									
0000000004	BATIMENT 90% FACADES 15%	03/06/22	L	3,33	147 272,73		2 836,36	2 836,36	144 436,37
0000000005	BATIMENT 90% INST GENE 25%	03/06/22	L	5,00	245 454,55		7 090,91	7 090,91	238 363,64
0000000006	BATIMENT 90% AGENCMTS 20%	03/06/22	L	10,00	196 363,64		11 345,45	11 345,45	185 018,19
0000000007	BATIMENT 90% GROS OEUVRE 40%	03/06/22	L	2,50	392 727,27		5 672,73	5 672,73	387 054,54
<b>Total du compte 213100</b>					<b>981 818,19</b>		<b>26 945,45</b>	<b>26 945,45</b>	<b>954 872,74</b>
<b>218400 MOBILIER</b>									
0000000009	MOBILIER ACQUISITION	03/06/22	L	12,50	12 500,00		902,78	902,78	11 597,22
0000000010	TELEVISION SAMSUNG	03/06/22	L	33,33	582,50		112,19	112,19	470,31
<b>Total du compte 218400</b>					<b>13 082,50</b>		<b>1 014,97</b>	<b>1 014,97</b>	<b>12 067,53</b>
<b>Total de la liste simplifiée</b>					<b>1 093 082,51</b>		<b>27 960,42</b>	<b>27 960,42</b>	<b>1 065 122,09</b>
							Répartition des dotations économiques	27 960,42	linéaire dégressif variable

# ETATS FISCAUX

**IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS**

**N° 2065-SD  
2023**

Exercice ouvert le	03/06/2022	et clos le	31/12/2022	Régime simplifié d'imposition
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime Réel normal
Si PME innovantes, cocher la case <input type="checkbox"/>				
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case <input type="checkbox"/>				
<b>A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE</b>				
Désignation de la société:			Adresse du siège social :	
SAS 20 BOULEVARD FOCH				
SIRET	9 1 4 5 8 7 2 5 8 0 0 0 1 5			
Adresse du principal établissement:			Ancienne adresse en cas de changement:	
20 boulevard Foch				
21200 BEAUNE				
<b>REGIME FISCAL DES GROUPES</b>				
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante				
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:				
SIRET				
<b>B ACTIVITE</b>				
Activités exercées Location de terrains et d'autres biens immobiliers			Si vous avez changé d'activité, cochez la case <input type="checkbox"/>	
<b>C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION</b> (cf.notice de la déclaration n°2065)				
<b>1 Résultat fiscal</b>	Bénéfice imposable au taux normal		Déficit	172 282
	Bénéfice imposable à 15 %	0	Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession, des brevets et droits de propriété industrielle assimilés au taux de 10%	
<b>2 Plus-values</b>	PV à long terme imposables à 19% <input type="text"/>			PV à long terme imposables à 15% <input type="text"/>
	Autres PV imposables à 19% <input type="text"/>			PV exonérées art. 238quindecies <input type="text"/>
<b>3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches</b>	Entreprises nouvelles art. 44 sexies <input type="checkbox"/> Jeunes entreprises innovantes <input type="checkbox"/> Zones franches urbaines Territoire entrepreneur, art 44 octies A <input type="checkbox"/> Entreprises nouvelles art. 44 septies <input type="checkbox"/> Bassins urbains à dynamiser (BUD), art 44 sexdecies <input type="checkbox"/> Zones franches d'activités art. 44 quaterdecies <input type="checkbox"/> Autres dispositifs <input type="checkbox"/> Zone de Restructuration de la défense, art. 44 terdecies <input type="checkbox"/> Sociétés d'investissements immobiliers cotées <input type="checkbox"/> Zone de développement prioritaire, art. 44 sepdecies <input type="checkbox"/> Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas) <input type="text"/> Plus-values exonérées relevant du taux à 15 % <input type="text"/>			
<b>4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer :</b>	Dans le secteur productif, art. 244 quater W <input type="checkbox"/>			
<b>D IMPUTATIONS</b> (cf.notice de la déclaration n°2065)				
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt				
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.				
<b>E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS</b> (cf.notice de la déclaration n°2065)				
Recettes nettes soumises à la contribution 2,5%				
<b>F CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITE</b>				
Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33 %				
<b>G ENTREPRISES SOUMISES OU DESIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DECLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4</b>				
1 - Si entreprise soumise au dépôt de la déclaration pays par pays n°2258-SD (art. 223-I-1 quinquies C), cocher la case <input type="checkbox"/>				
2 - Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n°2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée :				
3 - Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n°2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case <input type="checkbox"/> dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe :				
<b>H COMPTABILITE INFORMATISEE</b>				
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI Si oui, indication du logiciel utilisé : CEGID EXPERT				
Nom et coordonnées ECF <input type="checkbox"/> Viseur conventionné <input type="checkbox"/> Visa : CGA <input type="checkbox"/>				
- du prestataire :				
- du comptable : SAS EXPERTISE COMPTABLE ET AUDIT				
37 rue Elsa Triolet 21000 DIJON Tél : 03 80 65 45 23				
- du conseil :				
Tél :				
- du CGA ou du viseur conventionné :				
Tél :				
- N° d'agrément :				

Cegid Group



Désignation de l'entreprise		SAS 20 BOULEVARD FOCH		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois*		7	
Adresse de l'entreprise		20 boulevard Foch 21200 BEAUNE		Durée de l'exercice précédent*			
Numéro SIRET*		9 1 4 5 8 7 2 5 8 0 0 0 1 5		Néant <input type="checkbox"/>		*	
				Exercice N clos le,		31/12/2022	
		Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3	
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC			
		Frais de développement *	CX	CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG			
		Fonds commercial (1)	AH	AI			
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK			
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM			
		Terrains	AN	AO	98 181		98 181
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Constructions	AP	981 818	AQ	26 945	954 872
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS		
		Autres immobilisations corporelles	AT	13 082	AU	1 014	12 067
		Immobilisations en cours	AV		AW		
		Avances et acomptes	AX		AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
		Autres participations	CU		CV		
		Créances rattachées à des participations	BB		BC		
		Autres titres immobilisés	BD		BE		
		Prêts	BF		BG		
Autres immobilisations financières*		BH		BI			
<b>TOTAL (II)</b>		BJ	1 093 082	BK	27 960	1 065 122	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM			
		En cours de production de biens	BN	BO			
		En cours de production de services	BP	BQ			
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS			
		Marchandises	BT	BU			
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	1 408	BW		1 408
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX		BY		
		Autres créances (3)	BZ	18 175	CA		18 175
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : .....)	CD		CE		
Comptes de régularisation	Disponibilités	CF	89 244	CG		89 244	
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	711	CI		711	
	<b>TOTAL (III)</b>	CJ	109 539	CK		109 539	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN					
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)</b>		CO	1 202 622	IA	27 960	1 174 661	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		CP		(3) Part à plus d'un an		CR	
Clause de réserve de propriété :*	Immobilisations :	Stocks :		Créances :			

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS 20 BOULEVARD FOCH		Néant <input type="checkbox"/> *	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : .....1.000.....)	DA			1 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Écarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <b>EK</b> )	DC			
	Réserve légale (3)	DD			
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* ( Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <b>B1</b> )	DF			
	Autres réserves ( Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <b>EJ</b> )	DG			
	Report à nouveau	DH			
	<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	DI			( 172 281 )
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
		<b>TOTAL (I)</b>	DL		
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	<b>TOTAL (II)</b>	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	<b>TOTAL (III)</b>	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU			
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <b>EI</b> )	DV			1 339 094
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX			6 848
	Dettes fiscales et sociales	DY			
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
Compte régul.	Autres dettes	EA			
	Produits constatés d'avance (4)	EB			
	<b>TOTAL (IV)</b>	EC			1 345 943
	Écarts de conversion passif* <b>(V)</b>	ED			
	<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à V)</b>	EE			1 174 661
RENOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC			
		ID			
		IE			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG			1 345 943	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts)

		France		Exercice N		Total		
				Exportations et livraisons intracommunautaires				
Désignation de l'entreprise : SAS 20 BOULEVARD FOCH							Néant <input type="checkbox"/> *	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC		
	Production vendue { biens * services *	FD		FE		FF		
		FG		FH		FI		
	Chiffres d'affaires nets *	FJ		FK		FL		
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP		
	Autres produits (1) (11)					FQ		
<b>Total des produits d'exploitation (2) (I)</b>						FR		
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	142 930	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	1 454	
	Salaires et traitements*					FY		
	Charges sociales (10)					FZ		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*					GA	27 960
							GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	
Autres charges (12)						GE		
<b>Total des charges d'exploitation (4) (II)</b>						GF	172 345	
<b>1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>						GG	( 172 344 )	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*				(III)	GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré*				(IV)	GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	63	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
<b>Total des produits financiers (V)</b>						GP	63	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR		
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
<b>Total des charges financières (VI)</b>						GU		
<b>2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)</b>						GV	63	
<b>3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)</b>						GW	( 172 281 )	

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) \* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise		SAS 20 BOULEVARD FOCH		Néant <input type="checkbox"/> *		
				<b>Exercice N</b>		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB			
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC			
	<b>Total des produits exceptionnels (7) (VII)</b>		HD			
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE			
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)		HG			
	<b>Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)</b>		HH			
<b>4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)</b>				HI		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		(IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices *		(X)		HK		
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)</b>				HL		64
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)</b>				HM		172 345
<b>5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)</b>				HN		( 172 281 )
RENVIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO	
	(2)	{	produits de locations immobilières		HY	
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG	
	(3)	{	- Crédit-bail mobilier *		HP	
			- Crédit-bail immobilier		HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IH	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IJ	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)			HX	
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			RC	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles ( art. 39 quinquies D)			RD	
	(9)	Dont transferts de charges			A1	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)			A2	
	(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS) <b>A5</b>					
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4		
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :	facultatives	<b>A6</b>	obligatoires	<b>A9</b>	
		Dont cotisations facultatives Madelin	<b>A7</b>	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	<b>A8</b>	
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :				Exercice N	
				Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :				Exercice N	
				Charges antérieures	Produits antérieurs	

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SAS 20 BOULEVARD FOCH</u>										Néant <input type="checkbox"/> *		
CADRE A	IMMOBILISATIONS					Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1		Augmentations				
								Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence 2		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement					TOTAL I	CZ	D8	D9			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles					TOTAL II	KD	KE	KF			
CORPORELLES	Terrains						KG	KH	KI	98 181		
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9			KJ	KK	KL	981 818		
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1			KM	KN	KO			
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions *		Dont Composants	M2			KP	KQ	KR			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants	M3			KS	KT	KU			
	Installations générales, agencements, aménagements divers *						KV	KW	KX			
	Matériel de transport *						KY	KZ	LA			
	Matériel de bureau et mobilier informatique						LB	LC	LD	13 082		
	Emballages récupérables et divers *						LE	LF	LG			
	Immobilisations corporelles en cours						LH	LI	LJ			
	Avances et acomptes						LK	LL	LM			
	TOTAL III						LN	LO	LP	1 093 082		
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence						8G	8M	8T		
		Autres participations						8U	8V	8W		
Autres titres immobilisés						1P	1R	1S				
Prêts et autres immobilisations financières						1T	1U	1V				
TOTAL IV						LQ	LR	LS				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)						0G	0H	0J	1 093 082			
CADRE B	IMMOBILISATIONS					Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence		
						par virement de poste à poste 1				par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice 4
INCORP.	Frais d'établissement et de développement					TOTAL I	IN	C0	D0	D7		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles					TOTAL II	IO	LV	LW	IX		
CORPORELLES	Terrains						IP	LX	LY	98 181		
	Constructions	Sur sol propre					IQ	MA	MB	981 818		
		Sur sol d'autrui					IR	MD	ME			
	Inst. gales, agencets et am. des constructions						IS	MG	MH			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels						IT	MJ	MK			
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencets, aménagements divers					IU	MM	MN			
		Matériel de transport					IV	MP	MQ			
		Matériel de bureau et mobilier informatique, mobilier					IW	MS	MT	13 082		
	Emballages récupérables et divers *					IX	MV	MW				
	Immobilisations corporelles en cours						MY	MZ	NA			
Avances et acomptes						NC	ND	NE				
TOTAL III						IY	NG	NH	1 093 082			
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence						IZ	0U	M7	0W		
	Autres participations						I0	0X	0Y	0Z		
	Autres titres immobilisés						1I	2B	2C	2D		
	Prêts et autres immobilisations financières						1J	2E	2F	2G		
	TOTAL IV						1B	NJ	NK	2H		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)						14	0K	0L	1 093 082		0M	

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise <u>SAS 20 BOULEVARD FOCH</u>							Néant <input type="checkbox"/> *			
<b>CADRE A</b>										
<b>SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *</b>										
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice		
Frais d'établissement et de développement		CY		EL		EM		EN		
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ		
Autres immobilisations incorporelles		PE		PF		PG		PH		
<b>TOTAL I</b>		RK		RM		RN		RO		
Terrains		PI		PJ		PK		PL		
Constructions	Sur sol propre	PM		PN	26 945	PO		PQ	26 945	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU		
	Inst. générales, agencements, aménagement des constructions	PV		PW		PX		PY		
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC		
Autres immobilisations	Inst. générales., agencements, aménagement divers	QD		QE		QF		QG		
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK		
corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL		QM	1 014	QN		QO	1 014	
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT		
	<b>TOTAL II</b>	QU		QV	27 960	QW		QX	27 960	
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II)</b>		ØN		ØP	27 960	ØQ		ØR	27 960	
<b>CADRE B</b>										
<b>VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES</b>										
Immobilisations amortissables	DOTATIONS						REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel	
Frais établissements	M9	N1		N2		N3	N4	N5	N6	
Fonds commercial	RP	RQ		RR		RS	RT	RU	RV	
Autres immob. incorporelles	N7	N8		P6		P7	P8	P9	Q1	
<b>TOTAL I</b>	RW	RX		RY		RZ	SB	SC	SD	
Terrains	Q2	Q3		Q4		Q5	Q6	Q7	Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2	R3	R4	R5	
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9	S1	S2	S3	
	Ins. gales, agenc et am. des const.	S5		S6		S7	S8	S9	T1	
Inst. techniques mat. et outillage	T3		T4		T5	T6	T7	T8	T9	
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1		U2		U3	U4	U5	U6	
	Matériel de transport	U8		U9		V1	V2	V3	V4	
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8	V9	W1	W2	
	Emballages récup. et divers	W4		W5		W6	W7	W8	W9	
<b>TOTAL II</b>	X2		X3		X4		X5	X6	X7	
Frais d'acquisition de titres de participation <b>TOTAL III</b>	NL					NM			NO	
<b>Total général (I+II+III)</b>	NP		NQ		NR	NS	NT	NU	NV	
<b>Total général non ventilé (NP+NQ+NR)</b>	NW	Total général non ventilé (NS+NT+NU)			NY	Total général non ventilé (NW-NY)			NZ	
<b>CADRE C</b>										
<b>MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*</b>		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice		
Frais d'émission d'emprunt à évaluer						Z9		Z8		
Primes de remboursement des obligations						SP		SR		

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts)

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Désignation de l'entreprise <u>SAS 20 BOULEVARD FOCH</u>					Néant <input checked="" type="checkbox"/> *
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquiés H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
<b>TOTAL I</b>	3Z	TS	TT	TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
<b>TOTAL II</b>	5Z	TV	TW	TX	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations { – incorporelles – corporelles – titres mis en équivalence – titres de participation – autres immobilisations financières (1)*	6A	6B	6C	6D
		6E	6F	6G	6H
		02	03	04	05
		9U	9V	9W	9X
		06	07	08	09
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A
<b>TOTAL III</b>	7B	TY	TZ	UA	
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)</b>	7C	UB	UC	UD	
Dont dotations et reprises	{ – d'exploitation – financières – exceptionnelles	UE	UF		
		UG	UH		
		UJ	UK		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I.					10
(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.					
NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.					

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts)

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		UL		UM		UN				
	Prêts (1) (2)		UP		UR		US				
	Autres immobilisations financières		UT		UV		UW				
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA								
	Autres créances clients		UX								
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée) U0		ZI								
	Personnel et comptes rattachés		UY								
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ								
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM							
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	13 358		13 358				
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN							
		Divers		VP							
	Groupe et associés (2)		VC								
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR	4 817		4 817					
	Charges constatées d'avance		VS	711		711					
	<b>TOTAUX</b>			VT	18 886	VU	18 886	VV			
RENVOIS	(1)	Montant des – Prêts accordés en cours d'exercice – Remboursements obtenus en cours d'exercice	VD								
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VE								
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG								
	à plus d'1 an à l'origine		VH								
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	6 848		6 848						
Personnel et comptes rattachés		8C									
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D									
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E								
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW								
Obligations cautionnées			VX								
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ								
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI	1 339 094		1 339 094						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K									
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L									
<b>TOTAUX</b>			VY	1 345 943	VZ	1 345 943					
RENVOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL				
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032						

Désignation de l'entreprise : SAS 20 BOULEVARD FOCH		Néant <input type="checkbox"/>		* Exercice N, clos le : 31/12/2022			
<b>I. RÉINTÉGRATIONS</b>				<b>BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE</b>			
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)					WA	
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD		Amortissements excédentaires (art. 39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles	WE	WB	
		WF		Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)	WG		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option	RA		( Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)	RB	XC	
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)	WI		Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)	XX		
	Amendes et pénalités	WJ		Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis)*	XZ	XW	
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*						
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)					XY	
	Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE		Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI	L7	I7	
	Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu) - imposées au taux de 0 %		K7	
Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs*		- Plus-values nettes à court terme - Plus-values soumises au régime des fusions		I8			
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l'IS)					ZN		
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *	Intérêts excédentaires (art. 39-1-3 et 212 du C.G.I.)		SU	Zones d'entreprises* (activité exonérée)	SW		
				Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro	M8		
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage					WQ		
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage					Y1		
					Y3		
					<b>TOTAL I</b>		
<b>II. DÉDUCTIONS</b>				<b>PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE</b>			
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *					WS 172 281		
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégréées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)					WT		
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme					WU	
	- imposées au taux de 15 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)					WV	
	- imposées au taux de 0 %					WH	
	- imposées au taux de 19 %					WP	
	- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures					WW	
	- imputées sur les déficits antérieurs					XB	
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %					I6	
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*					WZ		
Régime des sociétés mères et des filiales * (Quote-part des frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation					2A		
Produit net des actions et parts d'intérêts : (Produit net des actions et parts d'intérêts : déduire des produits nets de participation					XA		
Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)					ZX		
Mesures d'incitation	Dédution autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*					ZY	
	Majoration d'amortissement*					XD	
	Abattement sur le bénéfice et exonérations*	Reprise d'entreprises en difficultés (44 septies)	K9	Entreprises nouvelles 44 sexies	L2	Jeunes entreprises innovantes (44 sexies A)	L5
		Zone franche urbaine -TE (art. 44 octies A)	OV	Sociétés investissement immobilier cotée (art. 208C)	K3	Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)	PA
		Bassin urbain à dynamiser (art 44 sexdecies)	PP	Bassin d'emploi à redynamiser (44 duodecies)	IF	Zone franche d'activités NG (44 quaterdecies)	XC
			Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)	PC	Zone de développement prioritaire (art. 44 septdecies)	PB	
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l'IS)					XS		
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé	Dont déduction exceptionnelle (art. 39decies)		X9	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies F)		YI	
	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies A)		YA	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies G)		YL	
	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies B)		YB	Dont déduct° exception. simulateur de conduite (art 39 decies E)		YH	
	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies C)		YC	Créance dégagée par le report en arrière de déficit		ZI	
	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies D)		YD				
Dédution des produits affectés aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage					Y2		
<b>III. RÉSULTAT FISCAL</b>				<b>TOTAL II</b>			
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :					XH 172 281		
bénéfice (I moins II)					XI		
déficit (II moins I)					XJ 172 281		
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*					ZL		
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*					XL		
<b>RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)</b>					<b>XN</b> <b>XO</b> 172 281		

Désignation de l'entreprise <u>SAS 20 BOULEVARD FOCH</u>		Néant <input type="checkbox"/> *	
<b>I. SUIVI DES DÉFICITS</b>			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		<b>K4</b>	
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	<b>K4bis</b>	Nombre d'opérations sur l'exercice (2)	<b>K4ter</b>
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)		<b>K5</b>	
Déficits reportables (différence K4+K4bis-K5)		<b>K6</b>	
Déficits de l'exercice (tableau 2058 A, ligne XO)		<b>YJ</b>	172 282
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)		<b>YK</b>	172 282
<b>II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES</b>			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 <sup>er</sup> bis Al. 1 <sup>er</sup> du CGI, dotations de l'exercice		<b>ZT</b>	
<b>III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT</b>			
(à détailler sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice	Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 <sup>er</sup> bis Al. 2 du CGI *		<b>ZV</b>	<b>ZW</b>
Provisions pour risques et charges *			
		<b>8X</b>	<b>8Y</b>
		<b>8Z</b>	<b>9A</b>
		<b>9B</b>	<b>9C</b>
Provisions pour dépréciation *			
		<b>9D</b>	<b>9E</b>
		<b>9F</b>	<b>9G</b>
		<b>9H</b>	<b>9J</b>
Charges à payer			
		<b>9K</b>	<b>9L</b>
		<b>9M</b>	<b>9N</b>
		<b>9P</b>	<b>9R</b>
		<b>9S</b>	<b>9T</b>
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :		<b>YN</b>	<b>YO</b>
		↓ ligne WI	↓ ligne WU

**CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)**

* Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations		Montant net à la fin de l'exercice	
	L1					

Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits et le montant du transfert.

Désignation de l'entreprise <u>SAS 20 BOULEVARD FOCH</u>										Néant <input type="checkbox"/> *		
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC		AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	- Réserve légale	ZB					
						- Autres réserves	ZD					
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD			Dividendes	ZE						
	Prélèvements sur les réserves	ØE			Autres répartitions	ZF						
	<b>TOTAL I</b>	ØF			Report à nouveau (N.B. Le total I doit nécessairement être égal au total II) <b>TOTAL II</b>	ZG				ZH		
<b>RENSEIGNEMENTS DIVERS</b>										Exercice N :		
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (Précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)	J7							YQ			
	- Engagements de crédit-bail immobilier								YR			
	- Effets portés à l'escompte et non échus								YS			
DÉTAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance								YT			
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)	J8							XQ			
	- Personnel extérieur à l'entreprise								YU			
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)								SS	136 854		
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages								YV			
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)	ES							ST	6 076		
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052										ZJ	142 930
	IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE								YW		
- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)		ZS							9Z	1 454		
Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052										YX	1 454	
T.V.A.	- Montant de la T.V.A. collectée								YY			
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations								YZ	12 108		
DIVERS	- Montant brut des salaires *								ØB			
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *								ØS			
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *								ZK	%		
	- Numéro du centre de gestion agréé *	XP			- Filiales et participations: (Liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI)				Si oui cocher 1 Sinon 0		ZR	0
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice									RG		
- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217octies									RH			
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.	JA		Plus-values à 15%	JK		Plus-values à 0%	JL				
				Plus-values à 19%	JM		Imputations	JC				
	Groupe : résultat d'ensemble.	JD		Plus-values à 15%	JN		Plus-values à 0%	JO				
				Plus-values à 19%	JP		Imputations	JF				
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale	JH		N° SIRET de la société mère du groupe	JJ							

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS 20 BOULEVARD FOCH							Néant <input checked="" type="checkbox"/>	
<b>A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE</b>								
Nature et date d'acquisition des éléments cédés*		Valeur d'origine*	Valeur nette réévaluée*	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements*		Valeur résiduelle	
①		②	③	④	⑤		⑥	
I. Immobilisations*	1							
	2							
	3							
	4							
	5							
	6							
	7							
	8							
	9							
	10							
	11							
	12							
<b>B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES</b>				<b>Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées*</b>				
Prix de vente		Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-values taxables à 19 % (1)	
⑦				⑧	⑨	⑩		⑪
				19 %	15 % ou 12,8 %	0 %		
I. Immobilisations*	1							
	2							
	3							
	4							
	5							
	6							
	7							
	8							
	9							
	10							
	11							
	12							
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés		+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés		+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale		+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée		+				
	17	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice						
	18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme						
	19	Divers (détail à donner sur une note annexe) *						
	CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne) ⑨							
	CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne) ⑩			(A)		(B) (ventilation par taux)		(C)
	CADRE C : autres plus-values taxables à 19 % ⑪							

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS 20 BOULEVARD FOCH					Néant <input checked="" type="checkbox"/>
<b>A ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES À COURT TERME</b> (à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)					
Origine		Montant net des plus-values réalisées*	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie				
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)				
	sur 10 ans				
	sur une durée différente (art 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater CGI)				
	TOTAL 1				
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
	sur 3 ans au titre de	N-1			
		N-2			
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater du CGI)	N-1			
		N-2			
		N-3			
		N-4			
		N-5			
		N-6			
		N-7			
	(à préciser) au titre de :	N-8			
N-9					
TOTAL 2					
<b>B PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS</b> Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.					
<input type="checkbox"/> Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission (personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)			<input type="checkbox"/> Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)		
Origine des plus-values et date des fusions ou des apports		Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
TOTAL					

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SAS 20 BOULEVARD FOCH

Néant  \*

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ① ou 12,8 % ② .

① Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés

② Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées  
exclus du régime du long terme (art. 219 I a *sexies-0* bis du CGI) ① \*.Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€  
(art. 219 I a *sexies-0* du CGI) ① \*.**I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU**

Origine ①	Moins-values à 12,8 % ②	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,8 % ③	Solde des moins-values à 12,8 % ④
Moins-values nettes N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1		
	N-2		
	N-3		
	N-4		
	N-5		
	N-6		
	N-7		
	N-8		
	N-9		
	N-10		

**II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS \***

Origine ①	Moins-values		Imputations sur les plus-values à long terme À 15 % ④	Imputations sur le résultat de l'exercice ⑤	Solde des moins-values à reporter col ⑥=②+③-④-⑤ ⑥
	À 19 % ou à 15 % ②	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice ③			
Moins-values nettes N					
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1				
	N-2				
	N-3				
	N-4				
	N-5				
	N-6				
	N-7				
	N-8				
	N-9				
	N-10				

\* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

( personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)\*

Désignation de l'entreprise : SAS 20 BOULEVARD FOCH					Néant <input checked="" type="checkbox"/> *				
<b>I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N</b>									
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme							
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %			
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N - 1)		1							
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice		2							
<b>TOTAL (lignes 1 et 2)</b>		3							
Prélèvements opérés { - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés		4							
		5							
<b>TOTAL (lignes 4 et 5)</b>		6							
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)		7							
<b>II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5<sup>e</sup>, 6<sup>e</sup>, 7<sup>e</sup> e alinéas de l'art. 39-1-5<sup>e</sup> du CGI)</b>									
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①		réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②		montants prélevés sur la réserve			montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤		
				donnant lieu à complément d'impôt ③		ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④			

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAS 20 BOULEVARD FOCH		Néant <input checked="" type="checkbox"/>	
Exercice ouvert le : 03/06/2022		et clos le : 31/12/2022	
Durée en nombre de mois		7	
<b>DECLARATION DES EFFECTIFS</b>			
Effectifs moyens du personnel	YP		
Dont apprentis	YF		
Dont handicapés	YG		
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL		
<b>CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE</b>			
<b>I Chiffre d'affaires de référence CVAE</b>			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA		
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK		
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL		
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	OT		
TOTAL 1	OX		
<b>II Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée</b>			
Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OH		
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE		
Subventions d'exploitation reçues	OF		
Variation positive des stocks	OD		
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI		
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT		
TOTAL 2	OM		
<b>III Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée</b>			
Achats	ON		
Variation négative des stocks	OQ		
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances	OR		
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois.	OS		
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ		
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OW		
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU		
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9		
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles si attachées à une activité normale et courante	OY		
TOTAL 3	OJ		
<b>IV Valeur ajoutée produite</b>			
Calcul de la Valeur Ajoutée	TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3	OG	
<b>V Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises</b>			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le 1330-CVAE pour multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF). Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF)	SA		
<b>Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE</b>			
<b>Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330 CVAE.</b>			
MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE	EV		
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)	GX		
Effectifs au sens de la CVAE	EY		
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	HX		
Période de référence	GY		
Date de cessation	HR		

Cegid Group

Pour les entreprises de crédit, les entreprises de gestion d'instruments financiers, les entreprises d'assurance, de capitalisation et de réassurance de toute nature, cette fiche sera adaptée pour tenir compte des modalités particulières de détermination de la valeur ajoutée ressortant des plans comptables professionnels (extraits de ces rubriques à joindre).

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OS, QW et OZ des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2052.

N° de dépôt  

EXERCICE CLOS LE 31/12/2022

N° SIRET 9 1 4 5 8 7 2 5 8 0 0 0 1 5

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS 20 BOULEVARD FOCH

ADRESSE (voie) 20 boulevard Foch

CODE POSTAL 21200 VILLE BEAUNE

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1	1	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P3	1 000
---	----	---	--	----	-------

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	P2		Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P4	
---	----	--	--	----	--

**I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :**

Forme juridique DIV Dénomination OENOPHILE CAPITAL PARTNERS LLC

N° SIREN (si société établie en France) % de détention 100.00 Nb de parts ou actions 1 000

Adresse : N° 251 Voie Little Falls Drive

Code Postal 19808 Commune DELAWARE Pays ETATS UNIS D'AMERIQ

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

**II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :**

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté  
chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire  
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait  
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

(1)

Néant  \*

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31/12/2022

N° SIRET 9 1 4 5 8 7 2 5 8 0 0 0 1 5

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS 20 BOULEVARD FOCH

ADRESSE (voie) 20 boulevard Foch

CODE POSTAL 21200

VILLE BEAUNE

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

Forme juridique	<input type="text"/>	Dénomination	<input type="text"/>
N° SIREN (si société établie en France)	<input type="text"/>	% de détention	<input type="text"/>
Adresse :	N° <input type="text"/>	Voie	<input type="text"/>
	Code Postal <input type="text"/>	Commune	<input type="text"/>
		Pays	<input type="text"/>
Forme juridique	<input type="text"/>	Dénomination	<input type="text"/>
N° SIREN (si société établie en France)	<input type="text"/>	% de détention	<input type="text"/>
Adresse :	N° <input type="text"/>	Voie	<input type="text"/>
	Code Postal <input type="text"/>	Commune	<input type="text"/>
		Pays	<input type="text"/>
Forme juridique	<input type="text"/>	Dénomination	<input type="text"/>
N° SIREN (si société établie en France)	<input type="text"/>	% de détention	<input type="text"/>
Adresse :	N° <input type="text"/>	Voie	<input type="text"/>
	Code Postal <input type="text"/>	Commune	<input type="text"/>
		Pays	<input type="text"/>
Forme juridique	<input type="text"/>	Dénomination	<input type="text"/>
N° SIREN (si société établie en France)	<input type="text"/>	% de détention	<input type="text"/>
Adresse :	N° <input type="text"/>	Voie	<input type="text"/>
	Code Postal <input type="text"/>	Commune	<input type="text"/>
		Pays	<input type="text"/>
Forme juridique	<input type="text"/>	Dénomination	<input type="text"/>
N° SIREN (si société établie en France)	<input type="text"/>	% de détention	<input type="text"/>
Adresse :	N° <input type="text"/>	Voie	<input type="text"/>
	Code Postal <input type="text"/>	Commune	<input type="text"/>
		Pays	<input type="text"/>
Forme juridique	<input type="text"/>	Dénomination	<input type="text"/>
N° SIREN (si société établie en France)	<input type="text"/>	% de détention	<input type="text"/>
Adresse :	N° <input type="text"/>	Voie	<input type="text"/>
	Code Postal <input type="text"/>	Commune	<input type="text"/>
		Pays	<input type="text"/>
Forme juridique	<input type="text"/>	Dénomination	<input type="text"/>
N° SIREN (si société établie en France)	<input type="text"/>	% de détention	<input type="text"/>
Adresse :	N° <input type="text"/>	Voie	<input type="text"/>
	Code Postal <input type="text"/>	Commune	<input type="text"/>
		Pays	<input type="text"/>

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

## 20 BOULEVARD FOCH

Société par actions simplifiée  
Capital social : 1.000 euros  
Siège social : 20, boulevard Foch, 21200 Beaune  
914 587 258 RCS Dijon

---

### PROCES-VERBAL DES DECISIONS D'ASSOCIE UNIQUE DU 8 JUIN 2023

---

Le 8 juin 2023,

La société Œnophile Capital Partners, LLC, société de droit américain, dont le siège social est situé Corporation Service Company, 251 Little Falls Drive, Wilmington, Delaware, 19808, Etats-Unis, identifiée sous le numéro 7177097 Delaware (l'« **Associé Unique** ») propriétaire de la totalité des actions composant le capital de la société 20 Boulevard Foch, société par actions simplifiée au capital social de 1.000 euros, dont le siège social est situé 20, boulevard Foch, 21200 Beaune, identifiée sous le numéro 914 587 258 RCS Dijon (la « **Société** »),

après avoir pris connaissance des documents suivants :

- les statuts de la Société ;
- les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022 ;
- le texte des projets de décisions soumis à son approbation ;

a pris, conformément aux dispositions légales et statutaires, les décisions relatives à l'ordre du jour suivant :

- approbation des opérations et des comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2022 ;
- affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2022 ;
- poursuite de l'activité de la Société ;
- conventions visées à l'article L. 227-10 du code de commerce ;
- pouvoirs pour les formalités.

L'Associé Unique déclare que les documents et renseignements qui doivent lui être communiqués préalablement à l'adoption des présentes décisions ont été tenus à sa disposition au siège social et déclare avoir eu l'ensemble des informations suffisantes pour délibérer valablement et renonce, en tant que de besoin, à toutes les formalités et publicités prescrites par la loi et les règlements en vigueur au titre des opérations sur lesquelles il est appelé à se prononcer.

## **PREMIERE DECISION**

### **(Approbation des opérations et des comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2022)**

L'Associé Unique, après avoir pris connaissance des comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2022, approuve, tels qu'ils ont été présentés, les comptes sociaux de cet exercice se soldant par une perte de (172.281,61) euros.

Il approuve également les opérations traduites par ces comptes.

Il constate l'absence de dépenses et charges non déductibles des bénéfices assujettis à l'impôt sur les sociétés.

*Cette décision est adoptée par l'Associé Unique.*

## **DEUXIEME DECISION**

### **(Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2022)**

L'Associé Unique décide d'affecter la perte de l'exercice écoulé, s'élevant à (172.281,61) euros, en totalité au compte « report à nouveau », qui sera ainsi porté à (172.281,61) euros.

Il prend acte de ce que la Société n'a distribué aucun dividende depuis son immatriculation.

*Cette décision est adoptée par l'Associé Unique.*

## **TROISIEME DECISION**

### **(Poursuite de l'activité de la Société)**

L'Associé Unique, après examen de la situation de la Société telle qu'elle ressort des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022 approuvés par la décision ci-dessus, lesquels font apparaître que les capitaux propres de la Société sont inférieurs à la moitié du capital social, décide, dans le cadre des dispositions de l'article L. 225-248 du code de commerce, qu'il n'y a pas lieu de procéder à la dissolution anticipée de la Société, et, en conséquence, de poursuivre son activité.

L'Associé Unique prend acte que la Société est tenue dans les délais légaux soit de réduire son capital d'un montant au moins égal à celui des pertes qui n'ont pas été imputées sur les réserves, soit de reconstituer ses capitaux propres à concurrence d'une valeur au moins égale à la moitié du capital social.

*Cette décision est adoptée par l'Associé Unique.*

## **QUATRIEME DECISION**

### **(Conventions visées à l'article L. 227-10 du code de commerce)**

L'Associé Unique approuve, en tant que de besoin en application de l'article L. 227-10 du code de commerce et de l'article 19 des statuts de la Société, la convention de compte courant d'associé conclue entre l'Associé Unique et la Société.

*Cette décision est adoptée par l'Associé Unique.*

#### **CINQUIEME DECISION**

##### **(Pouvoirs pour les formalités)**

L'Associé Unique décide de conférer tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal, à l'effet d'effectuer toutes les formalités requises par la loi.

*Cette décision est adoptée par l'Associé Unique.*

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé, après lecture, par l'Associé Unique.

---

Enophile Capital Partners, LLC,  
représentée par Robert Purcell

## **ANNEXE**

## Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS 20 BOULEVARD FOCH

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2022, dont le total est de 1 174 662 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 172 282 euros.

L'exercice a une durée de 7 mois, recouvrant la période du 03/06/2022 au 31/12/2022.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 31/03/2023 par les dirigeants de l'entreprise.

### Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2022 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014, modifié par le règlement ANC n°2016-07 du 4 novembre 2016.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

### Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

#### Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- \* Constructions : 10 à 40 ans
- \* Matériel informatique : 3 ans
- \* Mobilier : 8 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

#### Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

## Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
– Frais d'établissement et de développement				
– Fonds commercial				
– Autres postes d'immobilisations incorporelles				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
– Terrains		98 182		98 182
– Constructions sur sol propre		981 818		981 818
– Constructions sur sol d'autrui				
– Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
– Installations techniques, matériel et outillage industriels				
– Installations générales, agencements aménagements divers				
– Matériel de transport				
– Matériel de bureau et informatique, mobilier		13 083		13 083
– Emballages récupérables et divers				
– Immobilisations corporelles en cours				
– Avances et acomptes				
<b>Immobilisations corporelles</b>		<b>1 093 083</b>		<b>1 093 083</b>
– Participations évaluées par mise en équivalence				
– Autres participations				
– Autres titres immobilisés				
– Prêts et autres immobilisations financières				
<b>Immobilisations financières</b>				
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>		<b>1 093 083</b>		<b>1 093 083</b>

## Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
<i>Ventilation des augmentations</i>				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		1 093 083		1 093 083
Apports				
Créations				
Réévaluations				
<b>Augmentations de l'exercice</b>		<b>1 093 083</b>		<b>1 093 083</b>
<i>Ventilation des diminutions</i>				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service				
<b>Diminutions de l'exercice</b>				

Amortissements des immobilisations

## Notes sur le bilan

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre		26 945		26 945
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier		1 015		1 015
- Emballages récupérables et divers				
<b>Immobilisations corporelles</b>		27 960		27 960
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>		27 960		27 960

## Notes sur le bilan

## Actif circulant

## Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 18 887 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
<i>Créances de l'actif immobilisé :</i>			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
<i>Créances de l'actif circulant :</i>			
Créances Clients et Comptes rattachés			
Autres	18 175	18 175	
Capital souscrit – appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	712	712	
<b>Total</b>	<b>18 887</b>	<b>18 887</b>	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

## Produits à recevoir

	Montant
<b>BANQUE – INTÉRÊTS COURUS À RECEVOIR</b>	<b>307</b>
<b>Total</b>	<b>307</b>

## Notes sur le bilan

### Capitaux propres

#### Composition du capital social

Capital social d'un montant de 1 000,00 euros décomposé en 1 000 titres d'une valeur nominale de 1,00 euros.

	Nombre	Valeur nominale
<b>Titres composant le capital social au début de l'exercice</b>		
<b>Titres émis pendant l'exercice</b>	<b>1 000</b>	<b>1,00</b>
<b>Titres remboursés pendant l'exercice</b>		
<b>Titres composant le capital social à la fin de l'exercice</b>	<b>1 000</b>	<b>1,00</b>

### Dettes

#### Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 1 345 944 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
<b>Emprunts obligataires convertibles (*)</b>				
<b>Autres emprunts obligataires (*)</b>				
<b>Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :</b>				
– à 1 an au maximum à l'origine				
– à plus de 1 an à l'origine				
<b>Emprunts et dettes financières divers (*) (**)</b>				
<b>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</b>	<b>6 849</b>	<b>6 849</b>		
<b>Dettes fiscales et sociales</b>				
<b>Dettes sur immobilisations et comptes rattachés</b>				
<b>Autres dettes (**)</b>	<b>1 339 095</b>	<b>1 339 095</b>		
<b>Produits constatés d'avance</b>				
<b>Total</b>	<b>1 345 944</b>	<b>1 345 944</b>		
<b>(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice</b>				
<b>(*) Emprunts remboursés sur l'exercice</b>				
<b>(**) Dont envers les associés</b>	<b>1 339 095</b>			

## Notes sur le bilan

### Charges à payer

	Montant
FOURNISSEURS – FACT. NON PARVENUES	6 800
<b>Total</b>	<b>6 800</b>

### Comptes de régularisation

#### Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTATÉES D AVANCE	712		
<b>Total</b>	<b>712</b>		

## **INFORMATIONS DETAILLEES**

## Liste des immobilisations

Code	Désignation	Date acq.	M	T	Valeur achat	Cumul antérieur	Dot. exercice	Cumul	VNC
<b>211000 TERRAINS</b>									
0000000008	TERRAIN 10%	03/06/22		N	98 181,82				98 181,82
<b>Total du compte 211000</b>					<b>98 181,82</b>				<b>98 181,82</b>
<b>213100 BATIMENTS</b>									
0000000004	BATIMENT 90% FACADES 15%	03/06/22	L	3,33	147 272,73		2 836,36	2 836,36	144 436,37
0000000005	BATIMENT 90% INST GENE 25%	03/06/22	L	5,00	245 454,55		7 090,91	7 090,91	238 363,64
0000000006	BATIMENT 90% AGENCMTS 20%	03/06/22	L	10,00	196 363,64		11 345,45	11 345,45	185 018,19
0000000007	BATIMENT 90% GROS OEUVRE 40%	03/06/22	L	2,50	392 727,27		5 672,73	5 672,73	387 054,54
<b>Total du compte 213100</b>					<b>981 818,19</b>		<b>26 945,45</b>	<b>26 945,45</b>	<b>954 872,74</b>
<b>218400 MOBILIER</b>									
0000000009	MOBILIER ACQUISITION	03/06/22	L	12,50	12 500,00		902,78	902,78	11 597,22
0000000010	TELEVISION SAMSUNG	03/06/22	L	33,33	582,50		112,19	112,19	470,31
<b>Total du compte 218400</b>					<b>13 082,50</b>		<b>1 014,97</b>	<b>1 014,97</b>	<b>12 067,53</b>
<b>Total de la liste simplifiée</b>					<b>1 093 082,51</b>		<b>27 960,42</b>	<b>27 960,42</b>	<b>1 065 122,09</b>
							Répartition des dotations économiques	27 960,42	linéaire dégressif variable

# ETATS FISCAUX

**IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS**

**N° 2065-SD  
2023**

Exercice ouvert le	03/06/2022	et clos le	31/12/2022	Régime simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime Réel normal	
Si PME innovantes, cocher la case <input type="checkbox"/>					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case <input type="checkbox"/>					
<b>A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE</b>					
Désignation de la société:			Adresse du siège social :		
SAS 20 BOULEVARD FOCH					
SIRET	9 1 4 5 8 7 2 5 8 0 0 0 1 5				
Adresse du principal établissement:			Ancienne adresse en cas de changement:		
20 boulevard Foch					
21200 BEAUNE					
<b>REGIME FISCAL DES GROUPES</b>					
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante					
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:					
SIRET					
<b>B ACTIVITE</b>					
Activités exercées Location de terrains et d'autres biens immobiliers			Si vous avez changé d'activité, cochez la case <input type="checkbox"/>		
<b>C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION</b> (cf.notice de la déclaration n°2065)					
<b>1 Résultat fiscal</b>		Bénéfice imposable au taux normal		Déficit	172 282
		Bénéfice imposable à 15 %	0	Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession, des brevets et droits de propriété industrielle assimilés au taux de 10%	
<b>2 Plus-values</b>					
PV à long terme imposables à 19%		Autres PV imposables à 19%	PV à long terme imposables à 0%	PV à long terme imposables à 15 %	
			PV exonérées art. 238quindecies		
<b>3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches</b>					
Entreprises nouvelles art. 44 sexies <input type="checkbox"/> Jeunes entreprises innovantes <input type="checkbox"/> Zones franches urbaines Territoire entrepreneur, art 44 octies A <input type="checkbox"/>					
Entreprises nouvelles art. 44 septies <input type="checkbox"/> Bassins urbains à dynamiser (BUD), art 44 sexdecies <input type="checkbox"/> Zones franches d'activités art. 44 quaterdecies <input type="checkbox"/> Autres dispositifs <input type="checkbox"/> Zone de Restructuration de la défense, art. 44 terdecies <input type="checkbox"/>					
Sociétés d'investissements immobiliers cotées <input type="checkbox"/> Zone de développement prioritaire, art. 44 sepdecies <input type="checkbox"/> Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas) <input type="checkbox"/> Plus-values exonérées relevant du taux à 15 % <input type="checkbox"/>					
<b>4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer</b> : Dans le secteur productif, art. 244 quater W <input type="checkbox"/>					
<b>D IMPUTATIONS</b> (cf.notice de la déclaration n°2065)					
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt					
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.					
<b>E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS</b> (cf.notice de la déclaration n°2065)					
Recettes nettes soumises à la contribution 2,5%					
<b>F CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITE</b>					
Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33 %					
<b>G ENTREPRISES SOUMISES OU DESIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4</b>					
1 - Si entreprise soumise au dépôt de la déclaration pays par pays n°2258-SD (art. 223-I-1 quinquies C), cocher la case <input type="checkbox"/>					
2 - Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n°2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée :					
3 - Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n°2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case <input type="checkbox"/> dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe :					
<b>H COMPTABILITE INFORMATISEE</b>					
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI Si oui, indication du logiciel utilisé : CEGID EXPERT					
Nom et coordonnées ECF <input type="checkbox"/> Viseur conventionné <input type="checkbox"/> Visa : CGA <input type="checkbox"/>					
- du prestataire :					
- du comptable : SAS EXPERTISE COMPTABLE ET AUDIT					
37 rue Elsa Triolet 21000 DIJON Tél : 03 80 65 45 23					
- du conseil :					
Tél :					
- du CGA ou du viseur conventionné :					
Tél :					
- N° d'agrément :					

Cegid Group



Désignation de l'entreprise		SAS 20 BOULEVARD FOCH		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois*		7	
Adresse de l'entreprise		20 boulevard Foch 21200 BEAUNE		Durée de l'exercice précédent*			
Numéro SIRET*		9 1 4 5 8 7 2 5 8 0 0 0 1 5		Néant <input type="checkbox"/>		*	
				Exercice N clos le,		31/12/2022	
		Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3	
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC			
		Frais de développement *	CX	CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG			
		Fonds commercial (1)	AH	AI			
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK			
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM			
		Terrains	AN	AO	98 181		98 181
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Constructions	AP	981 818	AQ	26 945	954 872
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS		
		Autres immobilisations corporelles	AT	13 082	AU	1 014	12 067
		Immobilisations en cours	AV		AW		
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Avances et acomptes	AX		AY		
		Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
		Autres participations	CU		CV		
		Créances rattachées à des participations	BB		BC		
		Autres titres immobilisés	BD		BE		
		Prêts	BF		BG		
Autres immobilisations financières*	BH		BI				
<b>TOTAL (II)</b>		BJ	1 093 082	BK	27 960	1 065 122	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM			
		En cours de production de biens	BN	BO			
		En cours de production de services	BP	BQ			
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS			
		Marchandises	BT	BU			
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	1 408	BW		1 408
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX		BY		
		Autres créances (3)	BZ	18 175	CA		18 175
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : .....)	CD		CE		
Comptes de régularisation	Disponibilités	CF	89 244	CG		89 244	
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	711	CI		711	
	<b>TOTAL (III)</b>	CJ	109 539	CK		109 539	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN					
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)</b>		CO	1 202 622	IA	27 960	1 174 661	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		CP		(3) Part à plus d'un an		CR	
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :		Créances :			

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS 20 BOULEVARD FOCH		Néant <input type="checkbox"/> *	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : .....1.000.....)	DA			1 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Écarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <b>EK</b> )	DC			
	Réserve légale (3)	DD			
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* ( Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <b>B1</b> )	DF			
	Autres réserves ( Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <b>EJ</b> )	DG			
	Report à nouveau	DH			
	<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	DI			( 172 281 )
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
		<b>TOTAL (I)</b>	DL		
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	<b>TOTAL (II)</b>	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	<b>TOTAL (III)</b>	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU			
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <b>EI</b> )	DV			1 339 094
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX			6 848
	Dettes fiscales et sociales	DY			
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
Autres dettes	EA				
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB			
	<b>TOTAL (IV)</b>	EC			1 345 943
	Écarts de conversion passif* <b>(V)</b>	ED			
	<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à V)</b>	EE			1 174 661
RENOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC			
		ID			
		IE			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG			1 345 943	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts)

		France		Exercice N		Total		
				Exportations et livraisons intracommunautaires				
Désignation de l'entreprise : SAS 20 BOULEVARD FOCH							Néant <input type="checkbox"/> *	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC		
	Production vendue { biens * services *	FD		FE		FF		
		FG		FH		FI		
	Chiffres d'affaires nets *	FJ		FK		FL		
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP		
	Autres produits (1) (11)					FQ		
<b>Total des produits d'exploitation (2) (I)</b>						FR		
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	142 930	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	1 454	
	Salaires et traitements*					FY		
	Charges sociales (10)					FZ		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*					GA	27 960
							GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	
	Autres charges (12)					GE		
<b>Total des charges d'exploitation (4) (II)</b>						GF	172 345	
<b>1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>						GG	( 172 344 )	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*				(III)	GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré*				(IV)	GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	63	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
<b>Total des produits financiers (V)</b>						GP	63	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR		
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
<b>Total des charges financières (VI)</b>						GU		
<b>2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)</b>						GV	63	
<b>3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)</b>						GW	( 172 281 )	

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) \* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise <u>SAS 20 BOULEVARD FOCH</u>		Néant <input type="checkbox"/> *		
		<b>Exercice N</b>		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC	
	<b>Total des produits exceptionnels (7) (VII)</b>		HD	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)		HG	
	<b>Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)</b>		HH	
<b>4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)</b>			HI	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		(IX)	HJ	
Impôts sur les bénéfices *		(X)	HK	
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)</b>			HL 64	
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)</b>			HM 172 345	
<b>5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)</b>			HN ( 172 281 )	
RENVIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO
	(2)	Dont	produits de locations immobilières	HY
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG
	(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP
			- Crédit-bail immobilier	HQ
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IH
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		IJ
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)		HX
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles ( art. 39 quinquies D)		RD
	(9)	Dont transferts de charges		A1
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		A2
	(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS) <b>A5</b>			
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3	
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4	
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :	facultatives <b>A6</b>	obligatoires <b>A9</b>	
		Dont cotisations facultatives Madelin <b>A7</b>	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite <b>A8</b>	
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N	
			Charges exceptionnelles	
			Produits exceptionnels	
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N	
			Charges antérieures	
			Produits antérieurs	

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SAS 20 BOULEVARD FOCH</u>										Néant <input type="checkbox"/> *			
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations					
						1		Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		2		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste	
		TOTAL I				CZ		D8		D9		3	
		TOTAL II				KD		KE		KF			
CORPORELLES	Frais d'établissement et de développement		TOTAL I				CZ		D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II				KD		KE		KF		
	Terrains						KG		KH		KI	98 181	
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9			KJ		KK		KL	981 818	
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1			KM		KN		KO		
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions *		Dont Composants	M2			KP		KQ		KR		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants	M3			KS		KT		KU		
	Installations générales, agencements, aménagements divers *						KV		KW		KX		
	Matériel de transport *						KY		KZ		LA		
	Matériel de bureau et mobilier informatique						LB		LC		LD	13 082	
	Emballages récupérables et divers *						LE		LF		LG		
	Immobilisations corporelles en cours						LH		LI		LJ		
	Avances et acomptes						LK		LL		LM		
	TOTAL III						LN		LO		LP	1 093 082	
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence						8G		8M		8T		
	Autres participations						8U		8V		8W		
	Autres titres immobilisés						1P		1R		1S		
	Prêts et autres immobilisations financières						1T		1U		1V		
	TOTAL IV						1Q		1R		1S		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)						0G		0H		0J	1 093 082		
CADRE B		IMMOBILISATIONS				Diminutions				Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence	
						par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		3		4	
		TOTAL I				1		2					
		TOTAL II				CØ		DØ		D7			
		TOTAL III				LV		LW		IX			
CORPORELLES	Frais d'établissement et de développement		TOTAL I				IN		CØ		D7		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II				IO		LV		IX		
	Terrains						IP		LX	98 181	LZ		
	Constructions	Sur sol propre					IQ		MA	981 818	MC		
		Sur sol d'autrui					IR		MD		MF		
	Inst. gales, agencets et am. des constructions						IS		MG		MI		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels						IT		MJ		ML		
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencets, aménagements divers					IU		MM		MO		
		Matériel de transport					IV		MP		MR		
		Matériel de bureau et mobilier informatique, mobilier					IW		MS	13 082	MU		
	Emballages récupérables et divers *						IX		MV		MX		
	Immobilisations corporelles en cours						MY		MZ		NB		
	Avances et acomptes						NC		ND		NF		
	TOTAL III						IY		NG	1 093 082	NI		
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence						IZ		ØU		ØW		
	Autres participations						IØ		ØX		ØZ		
	Autres titres immobilisés						1I		2B		2D		
	Prêts et autres immobilisations financières						1J		2E		2G		
	TOTAL IV						1B		NJ		2H		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)						14		ØK	1 093 082	ØL			

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise <u>SAS 20 BOULEVARD FOCH</u>							Néant <input type="checkbox"/> *			
<b>CADRE A</b>										
<b>SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *</b>										
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice		
Frais d'établissement et de développement		CY		EL		EM		EN		
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ		
Autres immobilisations incorporelles		PE		PF		PG		PH		
<b>TOTAL I</b>		RK		RM		RN		RO		
Terrains		PI		PJ		PK		PL		
Constructions	Sur sol propre	PM		PN	26 945	PO		PQ	26 945	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU		
	Inst. générales, agencements, aménagement des constructions	PV		PW		PX		PY		
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC		
Autres immobilisations	Inst. générales., agencements, aménagement divers	QD		QE		QF		QG		
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK		
corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL		QM	1 014	QN		QO	1 014	
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT		
	<b>TOTAL II</b>	QU		QV	27 960	QW		QX	27 960	
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II)</b>		ØN		ØP	27 960	ØQ		ØR	27 960	
<b>CADRE B</b>										
<b>VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES</b>										
Immobilisations amortissables	DOTATIONS						REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel	
Frais établissements	M9	N1		N2		N3	N4	N5	N6	
Fonds commercial	RP	RQ		RR		RS	RT	RU	RV	
Autres immob. incorporelles	N7	N8		P6		P7	P8	P9	Q1	
<b>TOTAL I</b>	RW	RX		RY		RZ	SB	SC	SD	
Terrains	Q2	Q3		Q4		Q5	Q6	Q7	Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2	R3	R4	R5	
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9	S1	S2	S3	
	Ins. gales, agenc et am. des const.	S5		S6		S7	S8	S9	T1	
Inst. techniques mat. et outillage	T3		T4		T5	T6	T7	T8	T9	
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1		U2		U3	U4	U5	U6	
	Matériel de transport	U8		U9		V1	V2	V3	V4	
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8	V9	W1	W2	
	Emballages récup. et divers	W4		W5		W6	W7	W8	W9	
<b>TOTAL II</b>	X2		X3		X4		X5	X6	X7	
Frais d'acquisition de titres de participation <b>TOTAL III</b>	NL					NM			NO	
<b>Total général (I+II+III)</b>	NP		NQ		NR	NS	NT	NU	NV	
<b>Total général non ventilé (NP+NQ+NR)</b>	NW	Total général non ventilé (NS+NT+NU)			NY	Total général non ventilé (NW-NY)			NZ	
<b>CADRE C</b>										
<b>MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*</b>		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice		
Frais d'émission d'emprunt à évaluer						Z9		Z8		
Primes de remboursement des obligations						SP		SR		

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts)

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Désignation de l'entreprise <u>SAS 20 BOULEVARD FOCH</u>					Néant <input checked="" type="checkbox"/> *
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
<b>TOTAL I</b>	3Z	TS	TT	TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
<b>TOTAL II</b>	5Z	TV	TW	TX	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations { – incorporelles – corporelles – titres mis en équivalence – titres de participation – autres immobilisations financières (1)*	6A	6B	6C	6D
		6E	6F	6G	6H
		02	03	04	05
		9U	9V	9W	9X
		06	07	08	09
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A
<b>TOTAL III</b>	7B	TY	TZ	UA	
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)</b>	7C	UB	UC	UD	
Dont dotations et reprises	– d'exploitation	UE	UF		
	– financières	UG	UH		
	– exceptionnelles	UJ	UK		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I					10
(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.					
NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.					

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts)

CADRE A			ÉTAT DES CRÉANCES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			UL		UM		UN					
	Prêts (1) (2)			UP		UR		US					
	Autres immobilisations financières			UT		UV		UW					
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			VA									
	Autres créances clients			UX									
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée) U0 )			ZI									
	Personnel et comptes rattachés			UY									
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			UZ									
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM									
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	13 358		13 358						
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN									
		Divers		VP									
	Groupe et associés (2)			VC									
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)			VR	4 817		4 817						
	Charges constatées d'avance			VS	711		711						
	<b>TOTAUX</b>			VT	18 886	VU	18 886	VV					
RENVOIS	(1)	Montant des	– Prêts accordés en cours d'exercice	VD									
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	– Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE									
CADRE B			ÉTAT DES DETTES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)			7Y										
Autres emprunts obligataires (1)			7Z										
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG										
	à plus d'1 an à l'origine		VH										
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)			8A										
Fournisseurs et comptes rattachés			8B	6 848		6 848							
Personnel et comptes rattachés			8C										
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			8D										
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E										
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW										
Obligations cautionnées			VX										
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ										
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			8J										
Groupe et associés (2)			VI	1 339 094		1 339 094							
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)			8K										
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *			ZZ										
Produits constatés d'avance			8L										
<b>TOTAUX</b>			VY	1 345 943	VZ	1 345 943							
RENVOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL						
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032								

Désignation de l'entreprise : SAS 20 BOULEVARD FOCH		Néant <input type="checkbox"/>		* Exercice N. clos le : 31/12/2022				
<b>I. RÉINTÉGRATIONS</b>				<b>BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE</b>				
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)					WA		
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD		Amortissements excédentaires (art. 39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles	WE	WB		
		WF		Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)	WG	XE		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option	RA		( Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)	RB			
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)	WI		Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)	XX	XW		
	Amendes et pénalités	WJ		Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis)*	XZ			
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*					XY		
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)					I7		
	Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE	WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI	L7	K7		
	Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme	- imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)				I8	
- imposées au taux de 0 %				ZN				
Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs*		- Plus-values nettes à court terme				WN		
					- Plus-values soumises au régime des fusions	WO		
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l'IS)					XR			
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *	Intérêts excédentaires (art. 39-1-3 et 212 du C.G.I.)	SU	Zones d'entreprises* (activité exonérée)	SW	WQ			
			Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro	M8				
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage					Y1			
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage					Y3			
				<b>TOTAL I</b>	<b>WR</b>			
<b>II. DÉDUCTIONS</b>				<b>PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE</b>				
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *					WS 172 281			
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégréées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)					WT			
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme	- imposées au taux de 15 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)				WV		
		- imposées au taux de 0 %				WH		
		- imposées au taux de 19 %				WP		
		- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures				WW		
		- imputées sur les déficits antérieurs				XB		
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %					I6		
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*					WZ		
Régime des sociétés mères et des filiales * (Quote-part des frais et charges restant imposable à 2A )					XA			
Produit net des actions et parts d'intérêts : ( déduire des produits nets de participation								
Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)					ZX			
Mesures d'incitation	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*					ZY		
	Majoration d'amortissement*					XD		
	Abattement sur le bénéfice et exonérations*	Reprise d'entreprises en difficultés (44 septies)	K9	Entreprises nouvelles 44 sexies	L2	Jeunes entreprises innovantes (44 sexies A)	L5	XF
		Zone franche urbaine -TE (art. 44 octies A)	OV	Sociétés investissement immobilier cotée (art. 208C)	K3	Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)	PA	
		Bassin urbain à dynamiser (art 44 sexdecies)	PP	Bassin d'emploi à redynamiser (44 duodecies)	IF	Zone franche d'activités NG (44 quaterdecies)	XC	
			Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)	PC	Zone de développement prioritaire (art. 44 septdecies)	PB		
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l'IS)					XS			
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé	Dont déduction exceptionnelle (art. 39decies)	X9	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies F)	YI	XG			
	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies A)	YA	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies G)	YL				
	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies B)	YB	Dont déduct° exception. simulateur de conduite (art 39 decies E)	YH				
	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies C)	YC	Créance dégagée par le report en arrière de déficit	ZI				
	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies D)	YD						
Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage					Y2			
<b>III. RÉSULTAT FISCAL</b>				<b>TOTAL II</b>				
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :				bénéfice (I moins II)	XI			
				déficit (II moins I)	XJ 172 281			
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*				ZL				
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*					XL			
<b>RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)</b>				<b>XN</b>	<b>XO 172 281</b>			

Cesat Group

Désignation de l'entreprise <u>SAS 20 BOULEVARD FOCH</u>		Néant <input type="checkbox"/> *	
<b>I. SUIVI DES DÉFICITS</b>			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		<b>K4</b>	
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	<b>K4bis</b>	Nombre d'opérations sur l'exercice (2)	<b>K4ter</b>
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)		<b>K5</b>	
Déficits reportables (différence K4+K4bis-K5)		<b>K6</b>	
Déficits de l'exercice (tableau 2058 A, ligne XO)		<b>YJ</b>	172 282
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)		<b>YK</b>	172 282
<b>II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES</b>			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 <sup>er</sup> bis Al. 1 <sup>er</sup> du CGI, dotations de l'exercice		<b>ZT</b>	
<b>III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT</b>			
(à détailler sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice	Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 <sup>er</sup> bis Al. 2 du CGI *		<b>ZV</b>	<b>ZW</b>
Provisions pour risques et charges *		<b>8X</b>	<b>8Y</b>
		<b>8Z</b>	<b>9A</b>
		<b>9B</b>	<b>9C</b>
Provisions pour dépréciation *		<b>9D</b>	<b>9E</b>
		<b>9F</b>	<b>9G</b>
		<b>9H</b>	<b>9J</b>
Charges à payer		<b>9K</b>	<b>9L</b>
		<b>9M</b>	<b>9N</b>
		<b>9P</b>	<b>9R</b>
		<b>9S</b>	<b>9T</b>
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :		<b>YN</b>	<b>YO</b>
		↓ ligne WI	↓ ligne WU

**CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)**

* Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations		Montant net à la fin de l'exercice	
	L1					

Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits et le montant du transfert.

Désignation de l'entreprise <u>SAS 20 BOULEVARD FOCH</u>										Néant <input type="checkbox"/> *				
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC		AFFECTATIONS	Affectations aux réserves { - Réserve légale - Autres réserves	ZB								
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD				ZD								
	Prélèvements sur les réserves	ØE			Dividendes	ZE								
					Autres répartitions	ZF								
	TOTAL I	ØF			Report à nouveau (N.B. Le total I doit nécessairement être égal au total II) TOTAL II	ZG								
				ZH										
<b>RENSEIGNEMENTS DIVERS</b>											Exercice N :			
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (Précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail) J7										YQ			
	- Engagements de crédit-bail immobilier										YR			
	- Effets portés à l'escompte et non échus										YS			
DÉTAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance										YT			
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois) J8										XQ			
	- Personnel extérieur à l'entreprise										YU			
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)										SS	136 854		
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages										YV			
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles) ES										ST	6 076		
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052										ZJ	142 930		
	IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE										YW		
- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers) ZS										9Z	1 454			
Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052										YX	1 454			
T.V.A.	- Montant de la T.V.A. collectée										YY			
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations										YZ	12 108		
DIVERS	- Montant brut des salaires *										ØB			
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *										ØS			
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *										ZK	%		
	- Numéro du centre de gestion agréé * XP										- Filiales et participations: (Liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI)		Si oui cocher 1 Sinon 0 ZR 0	
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice										RG			
- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217octies										RH				
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe. JA		Plus-values à 15%	JK	Plus-values à 0%	JL								
			Plus-values à 19%	JM	Imputations	JC								
	Groupe : résultat d'ensemble. JD		Plus-values à 15%	JN	Plus-values à 0%	JO								
			Plus-values à 19%	JP	Imputations	JF								
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale. JH		N° SIRET de la société mère du groupe. JJ											

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS 20 BOULEVARD FOCH							Néant <input checked="" type="checkbox"/>	
<b>A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE</b>								
Nature et date d'acquisition des éléments cédés*		Valeur d'origine*	Valeur nette réévaluée*	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements*		Valeur résiduelle	
①		②	③	④	⑤		⑥	
I. Immobilisations*	1							
	2							
	3							
	4							
	5							
	6							
	7							
	8							
	9							
	10							
	11							
	12							
<b>B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES</b>				<b>Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées*</b>				
Prix de vente		Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-values taxables à 19 % (1)	
⑦				⑧	⑨	⑩		⑪
				19 %	15 % ou 12,8 %	0 %		
I. Immobilisations*	1							
	2							
	3							
	4							
	5							
	6							
	7							
	8							
	9							
	10							
	11							
	12							
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés		+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés		+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale		+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée		+				
	17	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice						
	18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme						
	19	Divers (détail à donner sur une note annexe) *						
	CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne) ⑨							
	CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne) ⑩			(A)		(B)		(C)
	CADRE C : autres plus-values taxables à 19 % ⑪					(ventilation par taux)		

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

Désignation de l'entreprise : SAS 20 BOULEVARD FOCH					Néant <input checked="" type="checkbox"/>
<b>A ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES À COURT TERME</b> (à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)					
Origine		Montant net des plus-values réalisées*	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie				
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)				
	sur 10 ans				
	sur une durée différente (art 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater CGI)				
	TOTAL 1				
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
	sur 3 ans au titre de	N-1			
		N-2			
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater du CGI)	N-1			
		N-2			
		N-3			
		N-4			
		N-5			
		N-6			
		N-7			
	(à préciser) au titre de :	N-8			
N-9					
TOTAL 2					
<b>B PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS</b> Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.					
<input type="checkbox"/> Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission (personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)			<input type="checkbox"/> Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)		
Origine des plus-values et date des fusions ou des apports		Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
TOTAL					

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SAS 20 BOULEVARD FOCH Néant  \*

<b>1</b> Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés <b>2</b> Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu	Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % <b>1</b> ou 12,8 % <b>2</b> .	
	Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a <i>sexies-0</i> bis du CGI) <b>1</b> *.	
	Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a <i>sexies-0</i> du CGI) <b>1</b> *.	

### I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine <b>1</b>	Moins-values à 12,8 % <b>2</b>	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,8 % <b>3</b>	Solde des moins-values à 12,8 % <b>4</b>
Moins-values nettes N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1		
	N-2		
	N-3		
	N-4		
	N-5		
	N-6		
	N-7		
	N-8		
	N-9		
	N-10		

### II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS \*

Origine <b>1</b>	Moins-values		Imputations sur les plus-values à long terme  À 15 % <b>4</b>	Imputations sur le résultat de l'exercice  <b>5</b>	Solde des moins-values à reporter  col <b>6</b> = <b>2</b> + <b>3</b> - <b>4</b> - <b>5</b> <b>6</b>
	À 19 % ou à 15 % <b>2</b>	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice <b>3</b>			
Moins-values nettes N					
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1				
	N-2				
	N-3				
	N-4				
	N-5				
	N-6				
	N-7				
	N-8				
	N-9				
	N-10				

\* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

( personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)\*

Désignation de l'entreprise : SAS 20 BOULEVARD FOCH				Néant <input checked="" type="checkbox"/> *		
<b>I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N</b>						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N - 1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
<b>TOTAL (lignes 1 et 2)</b>	3					
Prélèvements opérés { - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
	5					
<b>TOTAL (lignes 4 et 5)</b>	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					
<b>II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5<sup>e</sup>, 6<sup>e</sup>, 7<sup>e</sup> alinéas de l'art. 39-1-5<sup>e</sup> du CGI)</b>						
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤		
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④			

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAS 20 BOULEVARD FOCH		Néant <input checked="" type="checkbox"/>	
Exercice ouvert le : 03/06/2022		et clos le : 31/12/2022	
Durée en nombre de mois		7	
<b>DECLARATION DES EFFECTIFS</b>			
Effectifs moyens du personnel	YP		
Dont apprentis	YF		
Dont handicapés	YG		
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL		
<b>CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE</b>			
<b>I Chiffre d'affaires de référence CVAE</b>			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA		
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK		
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL		
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	OT		
TOTAL 1	OX		
<b>II Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée</b>			
Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OH		
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE		
Subventions d'exploitation reçues	OF		
Variation positive des stocks	OD		
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI		
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT		
TOTAL 2	OM		
<b>III Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée</b>			
Achats	ON		
Variation négative des stocks	OQ		
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances	OR		
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois.	OS		
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ		
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OW		
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU		
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9		
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles si attachées à une activité normale et courante	OY		
TOTAL 3	OJ		
<b>IV Valeur ajoutée produite</b>			
Calcul de la Valeur Ajoutée	TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3	OG	
<b>V Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises</b>			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le 1330-CVAE pour multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF). Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF)	SA		
<b>Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE</b>			
<b>Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330 CVAE.</b>			
MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE	EV		
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)	GX		
Effectifs au sens de la CVAE	EY		
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	HX		
Période de référence	GY	/	/
Date de cessation	HR	/	/

Cegid Group

Pour les entreprises de crédit, les entreprises de gestion d'instruments financiers, les entreprises d'assurance, de capitalisation et de réassurance de toute nature, cette fiche sera adaptée pour tenir compte des modalités particulières de détermination de la valeur ajoutée ressortant des plans comptables professionnels (extraits de ces rubriques à joindre).

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OS, QW et OZ des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2052.

N° de dépôt  

EXERCICE CLOS LE 31/12/2022

N° SIRET 9 1 4 5 8 7 2 5 8 0 0 0 1 5

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS 20 BOULEVARD FOCH

ADRESSE (voie) 20 boulevard Foch

CODE POSTAL 21200 VILLE BEAUNE

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1	1	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P3	1 000
---	----	---	--	----	-------

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	P2		Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P4	
---	----	--	--	----	--

**I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :**

Forme juridique DIV Dénomination OENOPHILE CAPITAL PARTNERS LLC

N° SIREN (si société établie en France) % de détention 100.00 Nb de parts ou actions 1 000

Adresse : N° 251 Voie Little Falls Drive

Code Postal 19808 Commune DELAWARE Pays ETATS UNIS D'AMERIQ

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

**II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :**

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté  
chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire  
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait  
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

(1)

Néant  \*

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31/12/2022

N° SIRET 9 1 4 5 8 7 2 5 8 0 0 0 1 5

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS 20 BOULEVARD FOCH

ADRESSE (voie) 20 boulevard Foch

CODE POSTAL 21200 VILLE BEAUNE

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE P5

Forme juridique	<input type="text"/>	Dénomination	<input type="text"/>
N° SIREN (si société établie en France)	<input type="text"/>	% de détention	<input type="text"/>
Adresse :	N° <input type="text"/>	Voie	<input type="text"/>
	Code Postal <input type="text"/>	Commune	<input type="text"/>
		Pays	<input type="text"/>
Forme juridique	<input type="text"/>	Dénomination	<input type="text"/>
N° SIREN (si société établie en France)	<input type="text"/>	% de détention	<input type="text"/>
Adresse :	N° <input type="text"/>	Voie	<input type="text"/>
	Code Postal <input type="text"/>	Commune	<input type="text"/>
		Pays	<input type="text"/>
Forme juridique	<input type="text"/>	Dénomination	<input type="text"/>
N° SIREN (si société établie en France)	<input type="text"/>	% de détention	<input type="text"/>
Adresse :	N° <input type="text"/>	Voie	<input type="text"/>
	Code Postal <input type="text"/>	Commune	<input type="text"/>
		Pays	<input type="text"/>
Forme juridique	<input type="text"/>	Dénomination	<input type="text"/>
N° SIREN (si société établie en France)	<input type="text"/>	% de détention	<input type="text"/>
Adresse :	N° <input type="text"/>	Voie	<input type="text"/>
	Code Postal <input type="text"/>	Commune	<input type="text"/>
		Pays	<input type="text"/>
Forme juridique	<input type="text"/>	Dénomination	<input type="text"/>
N° SIREN (si société établie en France)	<input type="text"/>	% de détention	<input type="text"/>
Adresse :	N° <input type="text"/>	Voie	<input type="text"/>
	Code Postal <input type="text"/>	Commune	<input type="text"/>
		Pays	<input type="text"/>
Forme juridique	<input type="text"/>	Dénomination	<input type="text"/>
N° SIREN (si société établie en France)	<input type="text"/>	% de détention	<input type="text"/>
Adresse :	N° <input type="text"/>	Voie	<input type="text"/>
	Code Postal <input type="text"/>	Commune	<input type="text"/>
		Pays	<input type="text"/>
Forme juridique	<input type="text"/>	Dénomination	<input type="text"/>
N° SIREN (si société établie en France)	<input type="text"/>	% de détention	<input type="text"/>
Adresse :	N° <input type="text"/>	Voie	<input type="text"/>
	Code Postal <input type="text"/>	Commune	<input type="text"/>
		Pays	<input type="text"/>

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

## SAS 20 BOULEVARD FOCH

Société par actions simplifiée

Siège Social : 20 boulevard Foch - 21200 BEAUNE

COMPTES ANNUELS  
ARRETES AU 31/12/2022

DocuSigned by:  
  
3E6719DE0CE94FC...

## SOMMAIRE GENERAL

<b>ATTESTATION DE L'EXPERT COMPTABLE</b>	<b>1</b>
<b>1. ETATS DE SYNTHESE</b>	<b>2</b>
Bilan	3
Détail du bilan	5
Compte de résultat	7
Détail du compte de résultat	8
Soldes intermédiaires de gestion	9
<b>2. ANNEXE</b>	<b>10</b>
<b>3. INFORMATIONS DETAILLEES</b>	<b>18</b>
Liste des immobilisations	19
<b>4. ETATS FISCAUX</b>	<b>20</b>

**ATTESTATION DE L'EXPERT COMPTABLE**

## MISSION DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Conformément à nos accords, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de la société SAS 20 BOULEVARD FOCH relatifs à l'exercice du 03/06/2022 au 31/12/2022.

Les comptes annuels ci-joints, qui comportent 40 pages, se caractérisent par les données suivantes :

	Montants en euros
<b>Total bilan</b>	<b>1 174 662</b>
<b>Chiffre d'affaires</b>	
<b>Résultat net comptable (Perte)</b>	<b>-172 282</b>

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables applicable à la mission de présentation de comptes qui constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Fait à DIJON,

Jérôme BURRIER  
Expert Comptable

## **ETATS DE SYNTHESE**

**Bilan**

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/22
<b>ACTIF</b>			
<i>Immobilisations incorporelles</i>			
<i>Immobilisations corporelles</i>			
Terrains	98 182		98 182
Constructions	981 818	26 945	954 873
Autres immobilisations corporelles	13 083	1 015	12 068
<i>Immobilisations financières</i>			
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>1 093 083</b>	<b>27 960</b>	<b>1 065 122</b>
<i>Stocks</i>			
<i>Créances</i>			
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	13 358		13 358
Autres créances	4 817		4 817
<i>Divers</i>			
Avances et acomptes versés sur commandes	1 408		1 408
Disponibilités	89 245		89 245
Charges constatées d'avance	712		712
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT</b>	<b>109 540</b>		<b>109 540</b>
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>			
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>1 202 622</b>	<b>27 960</b>	<b>1 174 662</b>

**Bilan**

	Net au 31/12/22
<b>PASSIF</b>	
Capital social ou individuel	1 000
Résultat de l'exercice	-172 282
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>	<b>-171 282</b>
<b>TOTAL AUTRES FONDS PROPRES</b>	
<b>TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	
Emprunts et dettes financières diverses – Associés	1 339 095
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 849
Dettes fiscales et sociales	
<b>TOTAL DETTES</b>	<b>1 345 944</b>
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>1 174 662</b>

## Détail du bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/22
<b>ACTIF</b>			
<i>Immobilisations incorporelles</i>			
<i>Immobilisations corporelles</i>			
TERRAINS	98 181,82		98 181,82
<b>Terrains</b>	<b>98 181,82</b>		<b>98 181,82</b>
BATIMENTS	981 818,18		981 818,18
AMORTIS. CONSTRUCTIONS		26 945,45	-26 945,45
<b>Constructions</b>	<b>981 818,18</b>	<b>26 945,45</b>	<b>954 872,73</b>
MOBILIER	13 082,50		13 082,50
AMORTIS. MOBILIER		1 014,97	-1 014,97
<b>Autres immobilisations corporelles</b>	<b>13 082,50</b>	<b>1 014,97</b>	<b>12 067,53</b>
<i>Immobilisations financières</i>			
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>1 093 082,50</b>	<b>27 960,42</b>	<b>1 065 122,08</b>
<i>Stocks</i>			
<i>Créances</i>			
CRÉDIT DE TVA À REPORTER	12 225,00		12 225,00
TVA SUR FACTURES NON PARVENUES	1 133,33		1 133,33
<b>Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires</b>	<b>13 358,33</b>		<b>13 358,33</b>
NOTAIRES LEGATIS BEAUNE	4 817,02		4 817,02
<b>Autres créances</b>	<b>4 817,02</b>		<b>4 817,02</b>
<i>Divers</i>			
FOURNISSEURS – ACOMPTES S/COMMANDES	1 408,00		1 408,00
<b>Avances et acomptes versés sur commandes</b>	<b>1 408,00</b>		<b>1 408,00</b>
BANQUE	88 938,23		88 938,23
BANQUE – INTÉRÊTS COURUS À RECEVOIR	306,70		306,70
<b>Disponibilités</b>	<b>89 244,93</b>		<b>89 244,93</b>
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	711,63		711,63
<b>Charges constatées d'avance</b>	<b>711,63</b>		<b>711,63</b>
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT</b>	<b>109 539,91</b>		<b>109 539,91</b>
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>			
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>1 202 622,41</b>	<b>27 960,42</b>	<b>1 174 661,99</b>

## Détail du bilan

	Net au 31/12/22
<b>PASSIF</b>	
CAPITAL SOUSCRIT-APPELÉ, VERSÉ	1 000,00
<b>Capital social ou individuel</b>	<b>1 000,00</b>
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>-172 281,61</b>
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>	<b>-171 281,61</b>
<b>TOTAL AUTRES FONDS PROPRES</b>	
<b>TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	
<b>Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits</b>	
C/C OENOPHILE CAPITAL PARTNERS LLC	1 339 094,62
<b>Emprunts et dettes financières diverses – Associés</b>	<b>1 339 094,62</b>
FOURNISSEURS	48,98
FOURNISSEURS – FACT. NON PARVENUES	6 800,00
<b>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</b>	<b>6 848,98</b>
<b>Dettes fiscales et sociales</b>	
<b>TOTAL DETTES</b>	<b>1 345 943,60</b>
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>1 174 661,99</b>